

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY

10 au 21 novembre

Grande Fête de Ste Maxellende

en centre-ville

18 novembre

Braderie de Ste Maxellende

rues du G^{al} Leclerc et de St Quentin jusqu'au Rosaire

20

16, 17 et 18 novembre

20 ans de la Maison Enchantée

dans ses locaux et à la Base de Loisirs

17 novembre

Forum de la Petite Enfance

Base de Loisirs du Val du Riot

18 novembre

Concert d'Automne

16h - Théâtre

08 décembre

Parade de Saint Nicolas en centre-ville

Lancement de la Quinzaine Commerciale

Marché de Noël

du 19 au 24 décembre

Pôle Culturel et chalets en extérieur (y compris rue Salengro)



Sommaire

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Édito | Page 1 |
| Vie Locale | Pages 2 à 9 |
| Spécial Budget | Pages 10 à 13 |
| Commerce-Artisanat | Pages 14 et 15 |
| Expression Libre | Pages 16 et 17 |
| Les Échos | Pages 18 à 20 |
| Infos Police Municipale | Page 21 |
| Action Sociale | Pages 22 à 24 |
| Vie Locale | Page 25 |
| Vie Historique | Pages 26 à 28 |
| Le plume verte | Pages 29 à 32 |
| Vie Locale | Pages 33 à 35 |
| Vie Scolaire | Pages 36 à 38 |
| Point Jeunes | Pages 39 à 41 |
| Vie des seniors | Pages 42 à 44 |
| Vie Sportive | Pages 45 à 47 |
| Vie Associative | Pages 48 à 51 |
| Vie Culturelle | Pages 52 et 55 |
| Rendez-vous | Pages 56 et 57 |
| Pêle-Mêle | Page 58 |
| Coté Jardin | Page 59 |
| État-Civil | Pages 60 et 61 |

► La zone bleue sera réactivée à compter du 1^{er} Janvier 2013

A cet effet un disque européen de Zone Bleue vous sera distribué prochainement.

Bulletin d'informations de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication : G. BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION & TECHNIQUES
Corrections : M. DENHEZ

Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2012



Espace Info Énergie

Conseils gratuits, neutres et indépendants

Permanences de l'Espace Info Énergie du Pays du Cambrésis au CCAS de Caudry

Un Espace Info Energie a été créé dans le Cambrésis, à l'initiative du Pays du Cambrésis et en partenariat avec l'ADIL du Nord.

Juliette ACCADEBLED, conseillère Espace Info Energie, délivre gratuitement des informations et des conseils neutres et indépendants aux particuliers pour leur projet de construction ou de rénovation ou tout simplement pour répondre aux questions en lien avec l'énergie.

Elle vous propose des solutions concrètes en matière de chauffage, d'isolation, de choix de l'énergie, de recours aux énergies renouvelables, de recherche de financements, de gestes au quotidien ou bien encore pour faire le point sur vos factures et vos consommations.

Vous pouvez la joindre par téléphone du lundi au jeudi de 9h30 à 17h30 et le vendredi de 9h30 à 16h30 au 03 62 53 25 18, ou par mail à jaccadebled@adilnord.fr. Elle tient également deux permanences par mois au C.C.A.S. de Caudry (6 rue Gambetta) les 1^{er} et 3^{ème} vendredis matin du mois de 9h à 12h30.

L'Espace Info Énergie (EIE) est cofinancé par l'ADEME, la Région Nord-Pas-de-Calais et le Pays du Cambrésis. Cet organisme fait partie du réseau français d'information et de conseil de proximité sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.



Sites internet :
www.adilnord.fr
www.paysducambresis.fr
www.infoenergie.org

03 62 53 25 18
jaccadebled@adilnord.fr

Logo of Espace Info Énergie du Nord-Pas-de-Calais

Vous aimez l'Histoire locale et un sujet sur Caudry en particulier ?
Rendez-vous au Service Communication pour nous faire part de vos suggestions pour un prochain article à paraître dans la « Vie historique »

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

La rentrée vient de se faire. Caudry enregistre encore une ouverture de classe à l'école Condorcet.

Le feu d'artifice qui a du être reporté a été un grand succès. Ce spectacle gratuit a ravi toutes les générations et les familles.

Les Ateliers Culturels, rue Jacquard, sont maintenant occupés par l'Amicale Laïque, la Maison des Associations, l'Ecole de Musique et l'Harmonie Municipale, Photo-Passion, la Chorale Municipale. Toutes ces associations peuvent cohabiter, échanger. Nous allons réaliser des économies de fonctionnement (chauffage, entretien...) en supprimant tous les bâtiments vétustes qu'ils occupaient précédemment.

Cette structure est d'entrée libre aussi je vous invite à la visiter en attendant son inauguration et peut-être aurez-vous envie de vous inscrire à un atelier culturel.

Face aux ateliers, un parking a été aménagé qui servira à l'entrée de l'école Dolto et permettra à ceux qui viennent faire leurs courses en Centre Ville, de stationner.

Ce grand chantier est maintenant terminé. D'autres sont en cours car notre ville est en progression constante. Elle se modernise, s'équipe, s'améliore sans cesse et ce sans augmentation d'impôts locaux.

Les travaux de la piscine intercommunale devraient commencer en novembre. L'aménagement de l'entrée rue Barbusse est déjà réalisé. Le chantier de l'U.R.M.A. (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat) avance à grand pas en bordure du Boulevard Ouest dont la première partie est déjà achevée. La rénovation du restaurant scolaire devrait commencer avant la fin de l'année de même que la créations de jardins familiaux dans le quartier sud.

L'enquête d'utilité publique pour le crématorium est maintenant terminée. Nous attendons ses résultats pour un démarrage prévu fin d'année.

Nous travaillons aussi à innover pour le prochain Marché de Noël qui aura lieu du 19 au 24 décembre avec une animation chaque jour, une restauration à thèmes et des chalets disséminés et occupés pour beaucoup par nos commerçants locaux.

Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville centre où il fait bon vivre.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



**Grande Fête
de Sainte Maxellende
du samedi 10 au mercredi 21 novembre 2012**

**Braderie
le dimanche 18 novembre de 8h à 18h**
Circuit : rues du Général Leclerc, de Saint Quentin, jusqu'au Rosaire.
Les riverains concernés sont priés de ne pas laisser leur véhicule sur le circuit de la braderie de 6h à 20h. Merci de votre compréhension

Vie locale



La troupe de danseurs «For Ever»



Le 31 août, la Ville de Caudry a mis le feu au Val du Riot. Ils étaient 400 fans envoûtés par les chants des «For Ever», Vigon et Stéphanie (candidats de The Voice). Puis ils furent plus de 4 000 à s'émerveiller du spectacle pyrotechnique tiré par l'association «Les Feux Follets», qui fêtaient par la même occasion leurs dix ans d'existence.





Vigon



Stéphanie Lamia



Franck Binet et Bernard Vermeil

Bernard Vermeil (maître d'oeuvre de ce show son et lumière) de conclure au micro, sous les applaudissements, «Ce fut un spectacle grandiose, merci Monsieur le Maire !!!»



Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Caudry

Le Plan Local d'Urbanisme – PLU – de Caudry a été approuvé par le Conseil Municipal le 29 novembre 2006. Il définit, à partir d'un diagnostic, un projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

Concrètement, le PLU fixe des règles générales d'utilisation des sols (délimitation des zones urbaines, ou à urbaniser, agricoles ou encore zones naturelles) avec par exemple, interdiction de construire ou encore règles d'implantation des constructions.

Un PLU peut également faire l'objet d'une révision pour sa totalité ou pour une partie.

Tel a été le cas avec une révision simplifiée du PLU dont notre Conseil Municipal a adopté la mise en oeuvre, à l'unanimité, lors de sa séance du 29 mai 2012. Cette révision s'est avérée nécessaire en vue de la réalisation du projet de la société NP Nord, implantée rue Gustave Delory. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces en plastique destinées en priorité à l'industrie automobile, souhaiterait construire un bâtiment de stockage à côté de ses locaux de production.

Ainsi en regroupant sur un même terrain, l'ensemble des bâtiments nécessaires à son activité, la société :

- * d'une part, rendrait plus cohérent son processus industriel,
- * d'autre part, réduirait les risques et nuisances en termes de sécurité routière et de circulation avec un stationnement des camions dorénavant dans l'enceinte de l'entreprise et ainsi en dehors de la voirie publique.

Il est à noter que ce projet s'inscrit également dans une démarche de requalification du site « ancienne usine Dumont et ancien Bricomarché » avec acquisition en cours de ces ensembles immobiliers par l'Etablissement Public Foncier de la région Nord Pas de Calais, suivie de leur démolition prochaine dans le cadre d'un programme d'aménagement urbain à définir en 2013.

Les caractéristiques de la présente procédure de révision simplifiée du PLU sont les suivantes :

=> **OBJET** : classement des parcelles cadastrées BC n° 491, 493 actuellement en zone à urbaniser 1 AU1a en zone urbaine UB. Cette extension, fort limitée (0,5 ha), des zones constructibles, n'a pas vocation à porter atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable. Elle ne comporte pas non plus de graves risques de nuisance.

Par ailleurs, ce projet présente un intérêt général indéniable, pour la commune, dans la mesure où il permettra de pérenniser la soixantaine d'emplois existants.

Cette procédure permettra aussi de mettre en cohérence la rédaction de certains articles du règlement du PLU tout particulièrement le cas de l'extension d'une activité existante autorisée dès lors qu'elle ne présente pas de risques et de nuisances.

=> délibération du 29 mai 2012 du Conseil Municipal prescrivant la mise en oeuvre de la procédure de révision du PLU (article L 123-13 du code de l'urbanisme) et ouvrant la concertation du public (article L 300-2 du code de l'urbanisme)

=> consultation des services de l'Etat et des personnes publiques associées avant l'ouverture de l'enquête publique avec une réunion de concertation, le 22 juin 2012, au cours de laquelle aucune remarque particulière n'a été formulée

=> ouverture d'une enquête publique, du 25 juin au 25 juillet 2012 inclus, sur la révision simplifiée du PLU de Caudry concernant l'urbanisation des terrains précités

=> conclusions et avis favorable du commissaire-enquêteur en date du 06 août 2012

=> délibération du Conseil Municipal, du 13 août 2012, tirant le bilan de la concertation

=> délibération du Conseil Municipal du 13 août 2012 portant approbation, à l'unanimité, du projet de révision simplifiée du PLU de Caudry

=> parution d'un avis de publicité dans la Voix du Nord (édition du 21 août 2012) et l'Observateur du Cambrésis (édition du 23 août 2012).

Enfin, comme autre mode de publicité de cette révision simplifiée et d'information de la population, la parution d'un article dans ... DIALOGUE.

Le Directeur Général des Services,
Jean BAJODEK.

Journée de prévention et de sécurité routière

L'association Cyclotourisme de Caudry a organisé le 2 septembre dernier une journée de prévention à la sécurité routière en centre ville. Cette 6^{ème} édition a remporté un vif succès.

Les plus petits ont pu tester leurs connaissances en jouant au junicode. Soit la reconstitution d'une petite ville sur parking avec panneaux, signalisation... bien évidemment en vélo !

Deux parcours «découverte» ont également été proposés

- un parcours de 3 km ville avec la participation des jeunes sapeurs pompiers de Caudry

- un parcours de 15 km hors ville encadré par les membres de l'association et le club motards solesmois.

L'objectif était de découvrir ou de redécouvrir les joies de la ballade groupée en vélo.

De nombreux stands étaient présents :

La F.N.A.T.H., les paralysés de France, l'association Aimer vivre, la Brigade Motorisée de Cambrai, un Stand Quizz, un simulateur deux roues, un stand de prévention alcool/drogue, code de la route, projection d'un mini film sur la prévention réalisé par le C.D.J., une voiture auto choc, Intervention de désincarcération par les pompiers de Caudry...

Une journée bien remplie où le public est venu en nombre. Un grand bravo à toute l'équipe organisatrice de cette manifestation.



Parcours découverte



La F.N.A.T.H.



La B.M.O.



Les organisateurs



Auto choc



Les Paralyés de France



Le Club de Motards Solesmois



Désincarcération d'un véhicule par les pompiers de Caudry



36^{ème} édition du Salon des Arts de Caudry

Un franc succès à l'image de sa réputation. Plus de 4000 visiteurs venus admirer dans deux salles d'exposition, les œuvres oh combien variées, de 190 artistes - peintres et sculpteurs - tout aussi motivés les uns que les autres pour faire de cette exposition un évènement jamais égalé dans la région. Il règne au Pôle Culturel pendant 10 jours une ambiance chaleureuse qui permet à chacun de s'évader du quotidien pas toujours drôle. La réussite de ce salon repose sur les épaules de son organisateur Maurice Bricout et de sa fille Françoise Groulet aidés de Claude, Bernard, Daniel, André, Michel qui forment une équipe soudée très efficace et je crois savoir que le cru 2013 est déjà en préparation alors félicitations et rendez-vous l'an prochain!

Régine Dhollande

Présidente de l'Office Municipal de la Culture

des artistes à l'oeuvre



clin d'oeil amical de Mme Tournay à M. Bricout

Merveilleux papa de ce beau Salon des Arts

Avec admiration, il mérite l'Oscar

Une belle exposition, il crée chaque année

Rendez-vous annuel à ne jamais manquer

Infatigable recruteur de grands talents

Cette exposition est un vrai enchantement

Encore et encore mille mercis à Maurice !

L'Inépuisable Maurice Bricout, M. le Maire, Mme Tournay, Adjointe à la Culture, Mme Groulet et Mme Dhollande, Présidente de l'Office Municipal de la Culture de Caudry



Le concours de vitrines, en prélude au Salon des Arts a remporté un franc succès puisque cinquante et une personnes y ont participé et que dix-sept d'entr'elles ont été primées.

Merci aux peintres de nous avoir confié leurs oeuvres et merci aux 30 commerçants d'avoir joué le jeu, une occasion pour eux de voir défiler de nombreuses personnes devant leur vitrine.

Le premier prix : un petit téléviseur a été remporté par Madame Danielle Basquin de Caudry et le second prix : une mini-chaîne gagnée par Monsieur Patrick Devailly d'Ors. Nos deux gagnants se sont approchés le plus de la question subsidiaire : combien de visiteurs lors du vernissage du Salon des Arts?... Pour information, il y en a eu 660!

Régine Dhollande

Présidente de l'Office Municipal de la Culture

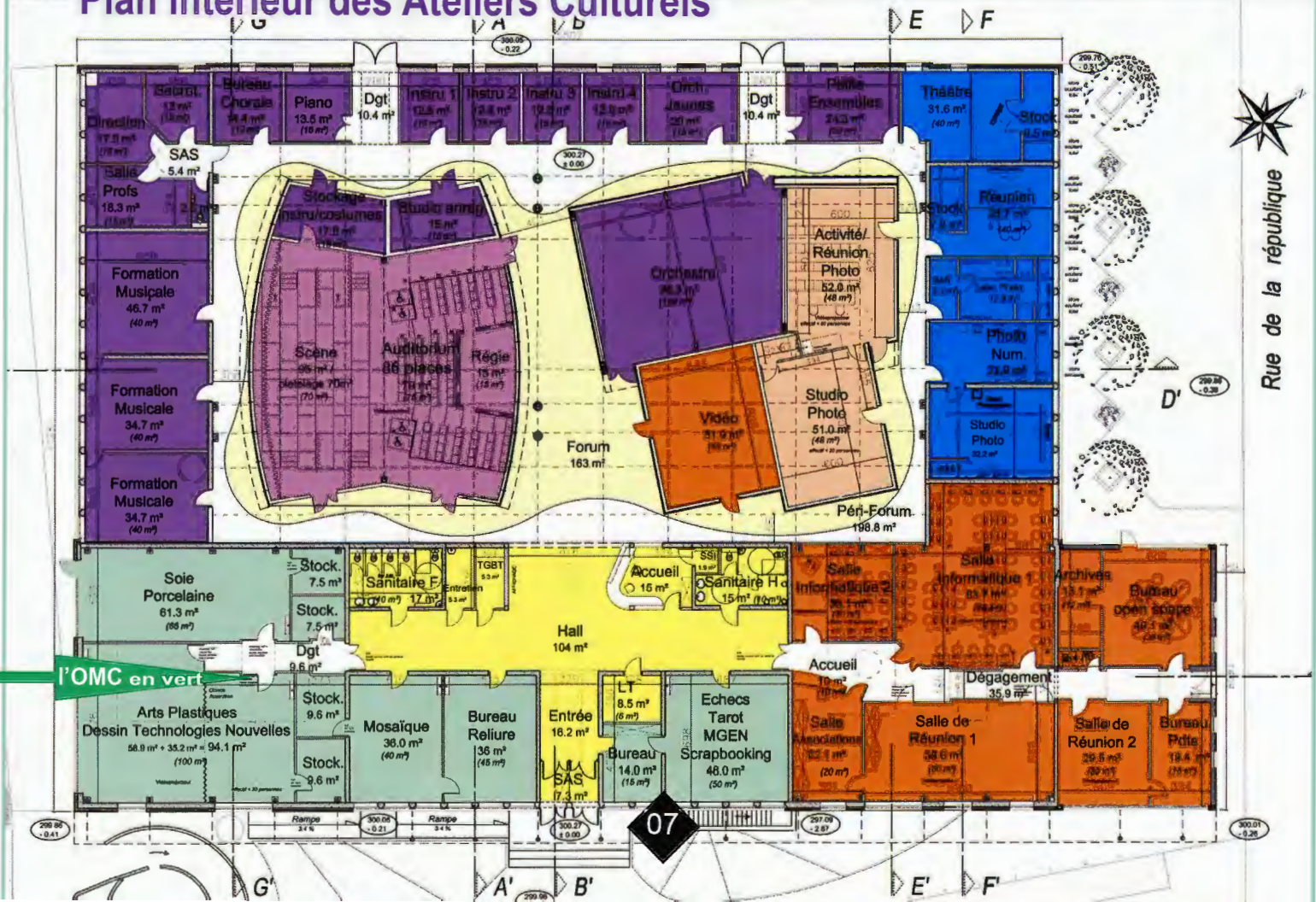


Mme Basquin et son époux

Les ateliers de l'OMC

Les ateliers de l'O.M.C. ont intégré les ateliers culturels situés à l'angle des rues Jacquard et République, depuis le mardi 9 octobre 2012. Un grand bonheur pour tous les adhérents et leur présidente bien sûr. Des conditions optimales pour la créativité et la réalisation de la personnalité de chacun (espace en vert sur le plan ci-dessous)

Plan-intérieur des Ateliers Culturels





Vie Locale

Concours des maisons fleuries

2012

1^{ère} Catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue

- 1 - Marie-Christine DENIMAL
- 1 - Léon AMAYE
- 3 - Roselyne DE FILIPPIS
- 4 - Edouard POULAIN
- 5 - Vincent PORET
- 5 - Maryse DRENCOURT
- 7 - Yvon LERNON
- 8 - Marie-Flore DE KINDERS
- 9 - Henriette DUBOIS
- 10 - Antoinette TAMBOISE
- 10 - Claude BOUGENIERE

2^{ème} Catégorie : Maisons avec jardinet

- 1 - Mario PANCINO
- 2 - M.-F. QUEUNIEZ - DUFOSSÉ
- 3 - André EGO
- 4 - Bernard BAL
- 4 - Maggy BAILLOEIL
- 6 - Jeanine LEGRAND
- 7 - Colette PERU
- 8 - Bernadette DENIMAL
- 8 - Marie-Ange MACHU
- 10 - Guy PROUVEUR
- 11 - Eléonore BENOIT

3^{ème} Catégorie : Fenêtres et Façades

- 1 - Cathy DE NOTARIS
- 2 - Francis DE NEVE
- 3 - Muriel CARRE
- 4 - Marilynne BAZIN
- 5 - Marie-Claire BENOIT
- 5 - Marie-Thérèse JONES
- 7 - Brigitte MOULIN
- 8 - Sonia LAISNE
- 8 - Alexandre BRUNIAUX

4^{ème} Catégorie : Balcons et Terrasses

- 1 - Irène LEFEBVRE + DATHY
- 1 - Emmanuela ROBERTO
- 1 - Bernard SENEZ
- 4 - Catherine BREARD
- 5 - Lidia CROATTO
- 6 - Valérie DEFOSSE
- 7 - Béatrice CANONNE

5^{ème} Catégorie : Immeubles collectifs

- 1 - PARK AVENUE

8^{ème} Catégorie : Cours fleuries

- 1 - France MERCIER
- 2 - Daniel DRONSART
- 2 - Freddy DOMISE
- 2 - Marcel RICHEZ
- 5 - Dany COURBET
- 6 - Elodie PLOUQUET

2 Caudrésiennes *mises à l'honneur*

Le 07 Juillet dernier, M. Étienne Stock, sous-préfet de l'Arrondissement de Cambrai a remis les insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques à Mme Régine Dhollande, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, directrice honoraire d'établissement scolaire, adjointe au maire de Caudry et présidente de l'Office Municipal de la Culture. Cette cérémonie empreinte d'émotion s'est déroulée en présence de M. Guy Bricout, maire de Caudry, conseiller général du Nord, Mme Laurence Seydon, coordinatrice du bassin d'éducation du Cambrésis, M. Jean-Marie Marquaille, inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale, M. Régis Leclercq, inspecteur de l'Éducation Nationale, de nombreux élus Caudrésiens, mais aussi les amis et la famille de Madame Dhollande.

Cette remise de médaille avait pour but de récompenser une femme qui se qualifie d'ordinaire et qui affirme en toute simplicité «*aimer les gens*».

Dès la naissance, Régine Dhollande voue à ses parents un amour filial oh combien réciproque et qui lui fait se tourner vers les autres. Son métier d'institutrice puis de chef d'établissement lui permet d'assouvir son besoin d'éduquer, d'instruire mais aussi d'être à l'écoute des plus démunis.

À l'âge de la retraite, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers la vie associative en prenant la présidence de l'Office Municipal de la Culture.

Là aussi, au delà de la culture qu'elle affectionne tout particulièrement, elle y voit l'aspect social qui permet à qui le souhaite de se réaliser et d'échapper à la morosité du quotidien.

Enfin, elle intègre l'équipe municipale en 2008 en tant qu'adjointe au maire et ce n'est pas un hasard si Monsieur le Maire lui confie la charge des associations caritatives et le rôle d'écrivain public, qui lui permet comme elle aime à le dire, de belles rencontres. Alors c'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude qu'elle a reçu cette belle distinction des mains du sous-préfet. Merci, merci à tous.



Guy Bricout, maire de Caudry,

Etienne Stock, sous-préfet

Régine Dhollande et son époux

Le 05 Octobre 2012, Monsieur Guy Bricout, maire de Caudry, conseiller général du Nord a remis les insignes Jeunesse et Sport - médaille de bronze - à Madame Danielle Avice, fondatrice et présidente de l'Association, oh combien populaire, Caudry Gym Plus. Cette association de fitness est née en 1998, sous l'impulsion de Guy Bricout qui suggère alors à Madame Avice de se lancer dans l'inconnu en créant sa propre association. Au départ c'est un challenge pour cette femme sympathique et volontaire, qui s'attendait à inscrire un maximum de 50 adhérents.

Aujourd'hui après 14 ans d'existence, pas moins de 500 personnes fréquentent ce club qui se place désormais second en termes d'effectifs, derrière le club de pêcheurs à la ligne. Ce qui fait dire à Danielle Avice non sans humour que «*s'ils ont la ligne pour aller à la pêche, nous, à Caudry Gym Plus on a la pêche pour garder la ligne!*».

À une époque où la perte de repères perturbe nos existences, la pratique d'un sport est un défouloir contre le stress et un moyen de garder la forme pour se sentir mieux et pour prolonger notre espérance de vie.

Toujours à la page et surfant sur les nouvelles tendances, l'association Caudry Gym Plus évolue en même temps que notre société.

Ainsi depuis la saison dernière elle propose à ses adhérents des activités très prisées : zumba, pilates, qui font exploser, tel un feu d'artifice le nombre d'adhérents, toujours plus nombreux!. D'autre part, comme l'a souligné Madame Avice lors de cet hommage, les moyens mis à disposition par la municipalité (extension de la salle Paul Bert) ainsi que le professionnalisme des animateurs et l'énergie de l'équipe dirigeante ont contribué au succès de la 1^{ère} association sportive de Caudry qui est passée de 4 cours par semaine à 21 aujourd'hui.

Madame Avice s'est déclarée très fière d'avoir été décorée par Monsieur le Maire et a souhaité partager cet honneur avec le Conseil d'Administration de l'association, les deux intervenants auto-entrepreneurs et les 8 animateurs, tous salariés de Caudry Gym Plus. Félicitations et longue vie à cette belle structure!



Danielle AVICE



et un Caudrésien félicité par la Marine Nationale



DIRECTION DES PERSONNELS
MILITAIRES DE LA MARINE
BUREAU DE RECRUTEMENT DE LA MARINE
CIRFA Lille (Bassin Marine)
Quartier général :
Maire Patrick Jacquemont Patrick



MINISTRE DE LA DEFENSE



Lille, le 14 septembre 2012



Monsieur le maire
Hôtel de ville de CAUDRY
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59540 CAUDRY

Monsieur le maire,

Comme vous le savez très certainement, chaque année la Marine nationale propose à plus de 3000 jeunes de 17 à 29 ans de la rejoindre, leur offrant de vivre une aventure professionnelle extraordinaire dans un cadre de vie exceptionnel.

En ce deuxième trimestre une trentaine de jeunes de notre région vont rejoindre les rangs de la Marine Nationale. Parmi ces jeunes M. Jérémy LEPRETRE, originaire de votre commune, a été sélectionné pour souscrire un engagement dans la filière Quartier maitre et matelot de la Marine Nationale.

Après une formation initiale, lui permettant d'acquies les bases du métier de marin et de militaire, il sera dirigé vers une école de formation professionnelle afin de devenir un technicien dans la spécialité de Marin Pompeur

Dans cette perspective, j'ai l'honneur de solliciter l'insertion dans votre bulletin municipal de cette information.

Persuadé de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, je vous demande d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le maître principal Patrick Jacquemont
Chef du centre de recrutement de la marine à Lille.



Spécial Budget

Impôts locaux

La rentrée est désormais derrière nous et comme chaque année les feuilles d'impôts locaux ou autres vont nous parvenir ce qui m'amène à vous expliquer les grandes lignes du budget qui a fait l'objet d'un débat d'orientation budgétaire le 21 février 2012 et d'un vote du Conseil Municipal le 29 mars 2012 à l'unanimité du groupe majoritaire «Ensemble pour Caudry» et de l'abstention des groupes minoritaires «Caudry pour tous, Caudry autrement» et «Pour une gestion plus adroite». Je rappelle que chaque concitoyen peut assister aux réunions de Conseil Municipal ou prendre connaissance du procès verbal.

Lors de la présentation, j'ai insisté sur plusieurs points - voir procès verbal du Conseil Municipal.

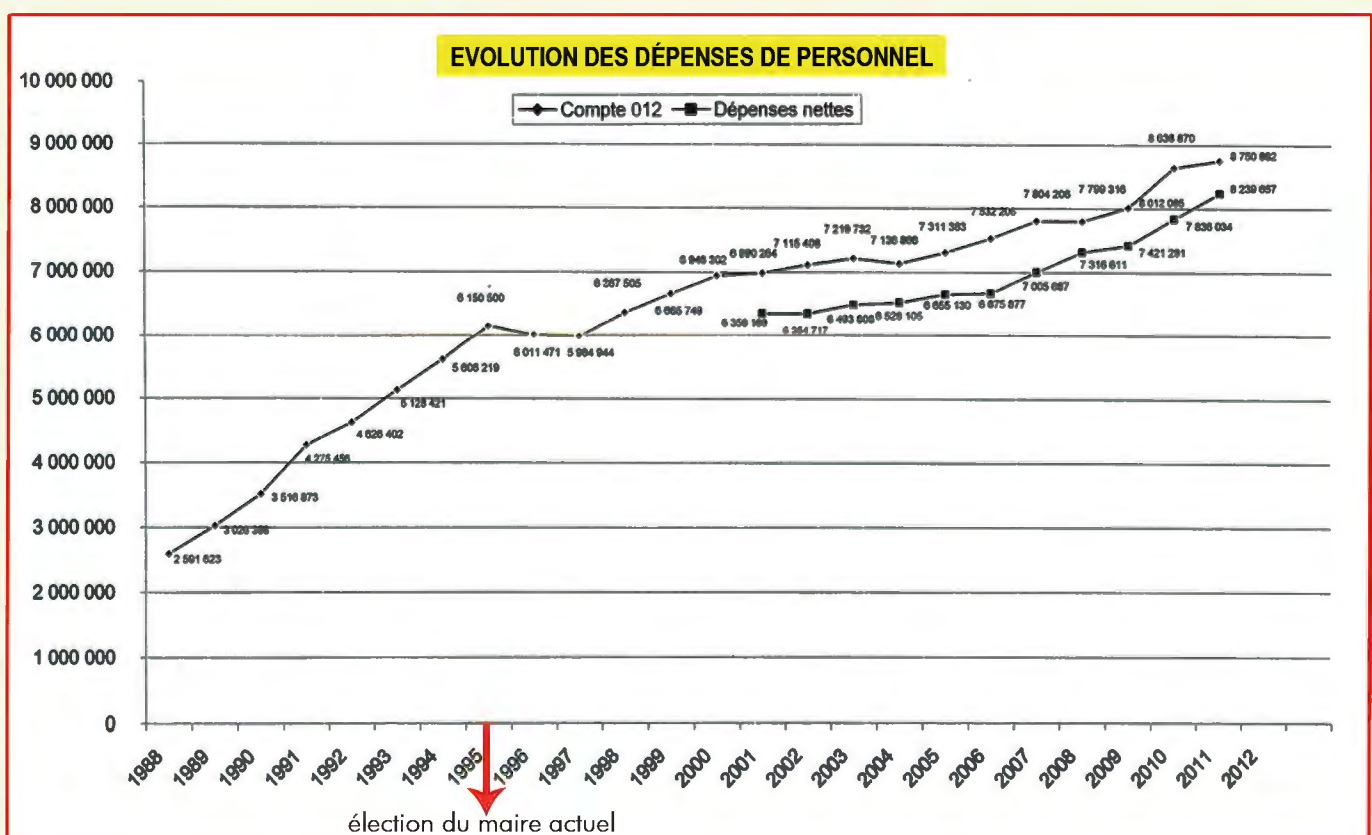
Le total des sections d'investissement et de fonctionnement s'élève à 39 millions d'euros, montant exceptionnel pour une commune de notre importance. C'est la conséquence des nombreux investissements cette année (12 millions d'euros) A noter que ce chiffre comprend 4 174 000€ relatifs à l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). Sur 40,8 millions d'euros du coût total la ville n'a supporté que 5,8 millions d'euros, notre partenaire Promocil 18,5 millions d'€, la Région 5,8 millions d'€ et l'A.N.R.U. 7,5 millions d'€

Grâce à ce dispositif, nous avons pu réaliser le foyer Schweitzer, la rénovation de l'école Janssoone, le parc Bois Thierry, la promenade sud, l'aire de jeux dans le quartier Maupassant et l'aménagement d'espaces publics parmi les dépenses d'investissement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement :

Au niveau du personnel et alors que la masse salariale avait augmenté de 116 % entre 1989 et 1995, nous avons limité sa progression à 45 % de 1996 à 2012 dont 12 % depuis les dernières élections de 2007 alors qu'elle augmentait considérablement dans beaucoup de communes. Cette progression n'est de plus pas due pour l'essentiel aux créations d'emplois mais au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et à l'augmentation des charges patronales. Selon l'étude du receveur municipal pour 2010, dernière année connue, le pourcentage des charges de personnel (montant net) dans les charges de fonctionnement est, à Caudry, de 46,60 % contre 54,76 % pour le Département et 55,61 % pour la Région.

La masse salariale n'a évolué en 2012 que de 0,91 % de budget primitif à budget primitif



Une volonté constamment affirmée de limiter la pression fiscale tout en réduisant l'endettement.

Ainsi, la commune a maintenu depuis 2006 ses taux d'imposition qui sont parmi les plus faibles des communes de notre strate du Département - voir le tableau suivant (source Ministère des Finances) pour les communes du Nord de plus de 10 000 habitants.

TTH : taxe d'habitation

TFB : taxe foncière bâtie

TFNB : taxe foncière non bâtie sur terres agricoles

Taux de fiscalité directe votés en 2012 par les communes de 10 000 habitants ou plus

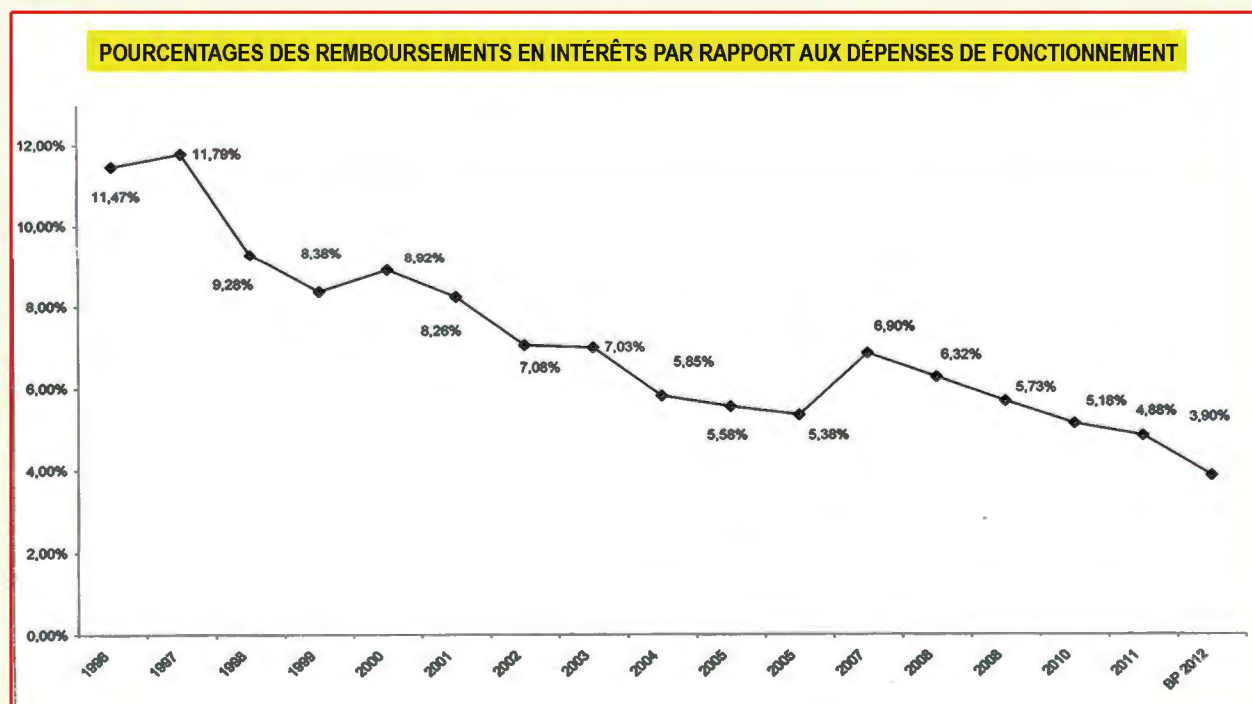
| Commune | Plot | TTH | TFB | TFNB | Commune | Plot | TTH | TFB | TFNB |
|---------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------|---------|-------|-------|--------|
| Ariche | 10 184 | 24,59 | 29,78 | 62,92 | Lille | 233 214 | 33,55 | 23,56 | 16,65 |
| Villeneuve-d'Ascq | 64 604 | 30,56 | 28,38 | 87,04 | Loos | 22 240 | 31,22 | 27,96 | 76,21 |
| Anzin | 13 867 | 22,79 | 26,69 | 102,10 | Lys-lez-Lannoy | 13 045 | 27,16 | 29,66 | 54,16 |
| Armentières | 25 607 | 33,98 | 31,38 | 51,66 | La Madeleine | 22 477 | 25,18 | 24,94 | 13,66 |
| Bailleul | 14 278 | 27,54 | 19,04 | 51,22 | Marcq-en-Baroeul | 39 657 | 29,47 | 15,25 | 20,81 |
| Bondue | 10 114 | 31,64 | 24,73 | 52,01 | Marly | 12 078 | 23,11 | 35,18 | 74,31 |
| Bruy-sur-Escaut | 12 378 | 22,18 | 44,02 | 84,37 | Maubeuge | 32 386 | 31,57 | 32,74 | 48,96 |
| Cambrai | 33 329 | 22,99 | 18,12 | 26,66 | Mons-en-Baroeul | 22 117 | 19,04 | 17,43 | 48,85 |
| Caudry | 14 311 | 19,37 | 19,51 | 44,40 | Mouvaux | 13 454 | 32,37 | 20,70 | 83,93 |
| Comines | 12 592 | 31,91 | 21,45 | 67,76 | Neuville-en-Ferrain* | 10 043 | 22,66 | 35,74 | 48,38 |
| Coudekerque-Branche | 22 985 | 31,14 | 34,64 | 96,73 | Raismes | 13 108 | 20,49 | 35,47 | 89,38 |
| Croix | 21 490 | 35,92 | 25,80 | 29,48 | Ronchin | 18 368 | 28,89 | 21,42 | 58,84 |
| Denain | 20 326 | 26,36 | 28,41 | 73,27 | Roncq | 12 897 | 32,12 | 31,02 | 62,39 |
| Douai | 43 850 | 28,11 | 28,69 | 56,81 | Roubaix | 95 813 | 32,11 | 29,41 | 67,49 |
| Douchy-les-Mines | 10 263 | 20,05 | 28,72 | 97,66 | Saint-Amand-les-Eaux | 16 925 | 25,40 | 35,61 | 85,95 |
| Dunkerque | 94 446 | 30,96 | 29,10 | 34,09 | Saint-André-lez-Lille | 10 983 | 39,21 | 26,27 | 30,51 |
| Faches-Thumesnil | 17 107 | 33,13 | 28,96 | 44,54 | Saint-Sauve | 11 214 | 17,00 | 19,45 | 59,88 |
| Fourmies | 13 271 | 25,53 | 25,65 | 75,98 | Seclin | 12 553 | 25,00 | 28,00 | 43,00 |
| Grande-Synthe | 21 166 | 26,99 | 19,03 | 114,78 | Sin-le-Noble | 16 466 | 24,95 | 23,04 | 51,57 |
| Gravelines | 11 840 | 24,15 | 28,56 | 81,00 | Somain | 12 440 | 20,60 | 28,12 | 74,23 |
| Halluin | 20 301 | 28,83 | 28,77 | 52,17 | Tourcoing | 93 070 | 34,67 | 31,70 | 49,50 |
| Haubourdin | 14 508 | 34,48 | 21,09 | 73,34 | Valenciennes | 43 672 | 35,53 | 30,02 | 56,89 |
| Hautmont | 14 706 | 25,18 | 26,30 | 81,69 | Veux-Condé | 10 629 | 33,94 | 39,38 | 124,33 |
| Hazebrouck | 22 218 | 31,53 | 14,12 | 45,74 | Wasquehal | 19 435 | 35,87 | 32,44 | 69,10 |
| Hem | 17 320 | 31,00 | 26,94 | 61,90 | Wallignies | 13 180 | 30,19 | 24,97 | 54,49 |
| Jumont | 10 089 | 29,14 | 37,13 | 79,85 | Wattrelos | 42 041 | 34,45 | 49,91 | 113,52 |
| Lambersart | 28 698 | 40,59 | 30,73 | 43,53 | | | | | |

On observe sur ce tableau que le taux de Caudry est le 51^{ème} sur 53 en taxe d'habitation et 46^{ème} sur 53 en taxe foncière bâtie. À noter que des communes moins peuplées proches de nous ont des taux plus élevés.

Les contribuables caudrésiens sont donc peu sollicités au niveau communal.

Nous avons toujours oeuvré pour une fiscalité faible tout en réduisant notre endettement.

Vous pouvez constater sur le tableau ci-dessous que la véritable charge de nos emprunts, c'est à dire le versement des intérêts diminue régulièrement en pourcentage.



A noter que si nous mettions nos taux d'imposition à la hauteur de la moyenne départementale, il ne serait pas nécessaire de s'endetter. Exemple pour 2012, nous aurions un produit supplémentaire de 2 212 000 euros bien supérieur à l'emprunt de 1 690 000 euros que nous avons contracté.

Dans ces conditions, vous vous demandez pourquoi votre imposition en Taxe Foncière a augmenté?

Vous pourrez observer sur votre feuille d'imposition « foncier bâti » que l'Intercommunalité 4C : 46 communes - 65 000 habitants, qui dispose d'un budget propre, a créé une taxe à 5,64% et ce par 64 voix pour, 6 contre et 3 abstentions.

La recette engendrée par cette taxe permettra à la Communauté d'exercer pleinement ses compétences. Entr'autres :

- Soutien aux politiques économiques, aux budgets annexes liés à l'économie (1,5 millions d'euros par an) et au développement des PME, PMI, artisans et commerçants, création et développement des zones d'activité de Caudry et du Cateau Cambrésis, construction de deux bâtiments relais.
- Développement de la compétence tourisme à partir des offices de Caudry et du Cateau Cambrésis.
- Action pour la petite enfance (relais d'assistance maternelle, crèches etc...).
- Programmation annuelle d'aménagement de plateaux sportifs, de coins des mamans pour les 46 communes (participation à hauteur de 60 000€ par équipement et par commune).
- Mise en valeur des chemins de randonnée et du petit patrimoine après étude de la commission concernée.
- Actions culturelles en faveur des écoles de la Communauté.
- Financement des deux piscines communautaires : Le Cateau 2012 et Caudry 2013/2014.
- Participation au crématorium prochainement implanté à Caudry.
- Prise en charge des participations et subventions (Mission Locale, Maison de l'Emploi, plan local d'insertion, Cambrésis Développement Économique, Pays du Cambrésis, Cambrésis Initiative, CLIC, Syndicat de la Selle, SMABE) soit plus de 1,6 million d'euros par an.

Le besoin nouveau de financement pour ces projets est évalué à 2 millions d'euros par an pour équilibrer le budget en prenant en compte les baisses des subventions de l'État qui, de plus, sont plus difficiles à obtenir, du Conseil Régional et du Conseil Général.

C'est sur ce montant que les élus ont eu à se prononcer sur l'instauration d'une fiscalité additionnelle devant être inchangée pour une durée de 3 ans (fin de mandat).

Conséquences :

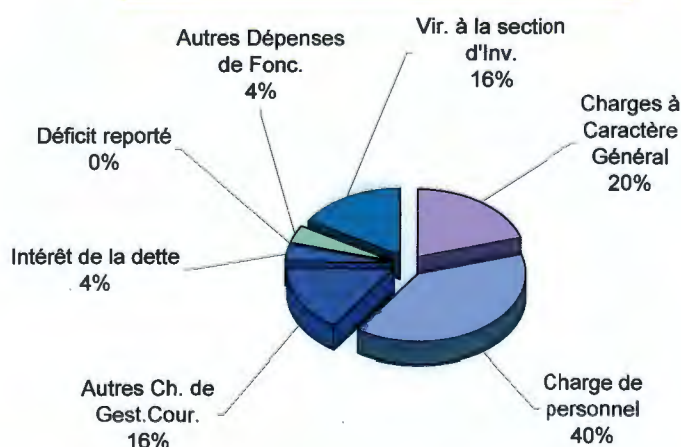
-Hausses du foncier bâti par une nouvelle ligne de fiscalité communautaire de 5,64%. Elle touche tous les propriétaires de logements (particuliers, sociétés civiles immobilières, bailleurs sociaux, entreprises, propriétaires bailleurs).

-Baisse de la cotisation de la taxe d'habitation communautaire. Le taux qui était de 11,61% en 2011 passe à 8,069% en 2012 soit pour une base nette d'imposition de 2000 €, un gain de 71€ (si 3000 € gain 106€).

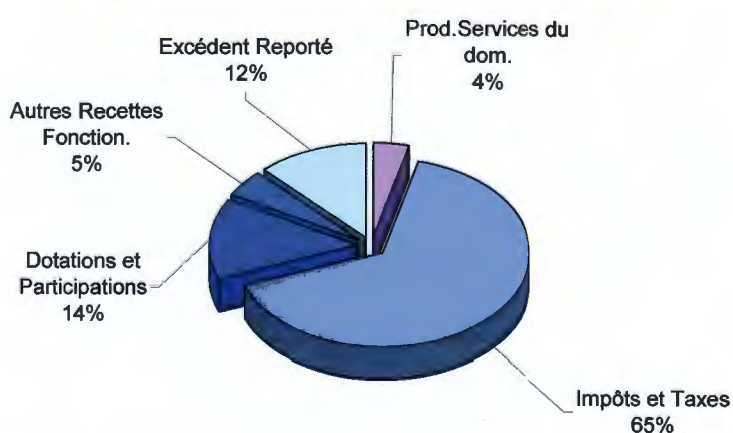
Certaines personnes pourront être moins imposées : ce sont les locataires et les propriétaires occupants si la baisse de la taxe d'habitation compense la hausse du foncier bâti.

Pour revenir à la ville de Caudry vous trouverez ci-après la répartition des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Dépenses de Fonctionnement - Prévisions

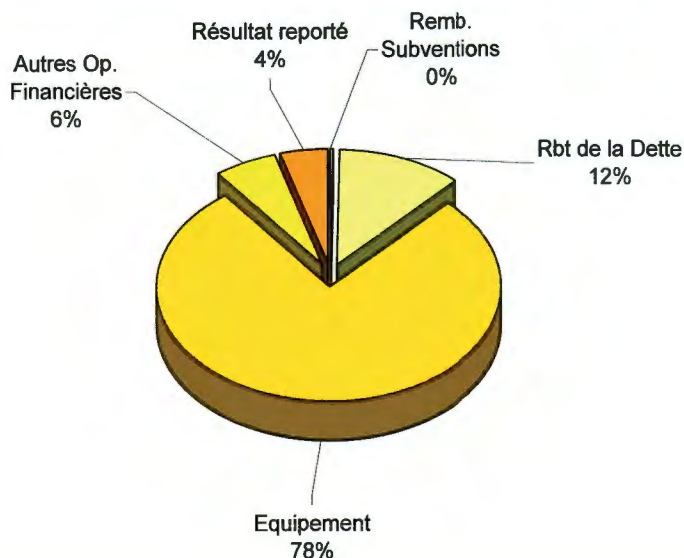


Recettes de Fonctionnement - Prévisions

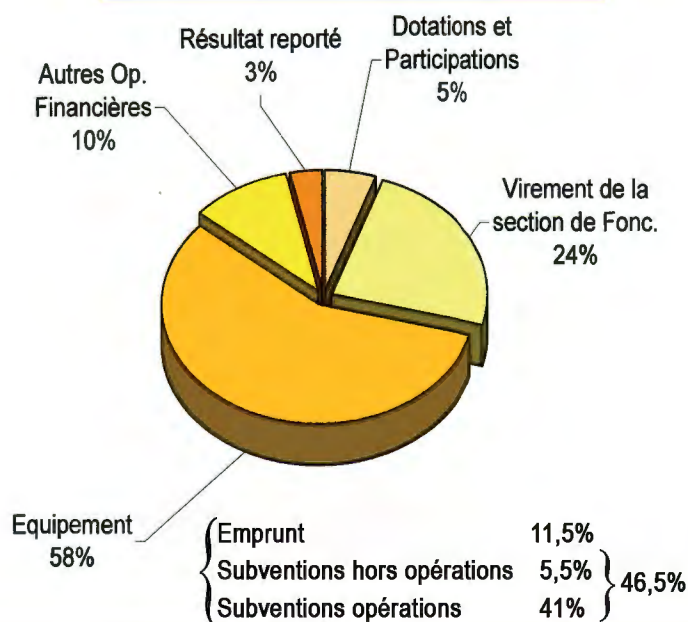


Il est possible de constater, comme indiqué plus haut, que les charges de personnel sont de 40% contre une moyenne départementale plus de 10 points au dessus . D'autre part le virement à la section d'investissement soit 16% est important et représente sensiblement le quart des recettes d'investissement.

Dépenses d'Investissement - Prévisions



Recettes d'Investissement - Prévisions



Les investissements sont autofinancés à hauteur de 24% par un virement de la section de fonctionnement et par l'emprunt pour 11,5%. Les subventions obtenues après un gros travail de constitution et de portage de dossiers représentent 46,5% ce qui est exceptionnel en cette période où elles sont beaucoup plus difficiles à obtenir.

En 2012 que ce soit en régie par nos ouvriers municipaux dont je souligne la compétence ou par recours à des entreprises, beaucoup de travaux ont été réalisés. Il est possible de citer entr'autres : travaux sur la basilique ; rénovation urbaine : Bois Thierry, Promenade Sud, parcs de jeux ; signalétique nouvelle ; restaurant scolaire ; plateau sportif à côté de Coubertin ; ateliers culturels...

J'espère que tous ces développements très techniques ne vous auront pas paru trop fastidieux et vous auront intéressé.

le Maire,
Guy BRICOUT.

Débordement des réseaux d'eaux pluviales et unitaires

Les riverains du Bd du 11 Novembre et de la rue A. Briand sont encore victimes d'un débordement des réseaux d'eaux pluviales et parfois unitaires. Ayant habité plus de 10 ans ce quartier commencé en 1968, je reconnais que ces nuisances, qui ne concernent que quelques maisons, sont très perturbantes pour les occupants et qu'une solution doit être trouvée.

L'assainissement était précédemment affermé à la SADE et Caudry a transféré sa compétence «assainissement» au SIAN le 13 juillet 1999 au motif que des travaux très importants devaient être réalisés car souvenez-vous l'ensemble de la ville était régulièrement inondée lors de forts orages et que nous avons l'obligation de rendre l'Erclin en bon état en 2027. Rappelons que la ville ne peut subventionner ce service et que l'ensemble des dépenses doit être répercuté sur le prix de l'eau.

C'est donc le SIAN, désormais NORÉADE, qui a seul la compétence «assainissement».

La station d'épuration réalisée sur Beauvois en 2004 a déjà coûté 5,9 millions d'euros. En plus, Noréade a réalisé des travaux considérables qui ont grandement amélioré la situation (total à ce jour : 9 023 873 €).

Entr'autres : - en 2000 assainissement sous le giratoire de la place (182 939 €), rue de Saint Quentin (454 000 €),

- en 2002/2003 : Place du Général de Gaulle et Riot Centre (155 000 et 779 000 €), rues de Clary et Gare (490 000 €)

- en 2004 : rue Barbusse et divers (866 000 €).

Des puits d'infiltration ont été réalisés quartier Négrier et dans le quartier Maupassant qui solutionneront en partie les problèmes dans ces secteurs.

De son côté la ville dans son plan local d'urbanisme limite l'urbanisation et préconise l'infiltration pour tout type de construction.

Il reste des parties à réaliser, en particulier le Boulevard du 11 Novembre et la rue Aristide Briand, mais Noréade nous fait observer qu'elle doit solliciter pour ce faire, l'Agence de l'Eau.

Monsieur Boury puis moi même avons reçu les représentants du quartier. Le problème qui date de l'époque des constructions du Boulevard du 11 Novembre, est maintenant parfaitement connu.

Nous avons donc travaillé depuis les rencontres avec les porte-paroles et des solutions se dessinent, différentes des premières, en raison de la réalisation en particulier de Bois Thierry. Elles nécessitent des études techniques poussées qui me seront communiquées le 8/11. Je réunirai ensuite toutes les personnes concernées par les inondations, les élus et les représentants de Noréade. Ce sera fait très prochainement début décembre et cela l'aurait été comme on le fait toujours, même sans pétition.

le Maire,
Guy BRICOUT.

Commerce - Artisanat

Ils s'installent, ils déménagent...



Le Salon
COIFFURE MIXTE

8, rue Roger Salengro
Tél. : 03 27 75 82 70



MICHEL
PLOMBERIE CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ
MG.SERVICE@GMAIL.COM

117 RUE GUSTAVE DELORY
59540 CAUDRY

0644953140

MG SERVICE



PIZZA DORENZ

PIZZA et PÂTES
à emporter
03 27 82 40 61

LIVRAISON A DOMICILE

Changement
de
propriétaire

16, rue Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 03 27 82 40 61



AW
English Coaching

Anne Wiart

Téléphone : 06.25.64.38.21

E-mail : aw.englishcoaching@gmail.com

Installée sur le Cambrésis et le Caudrésis, l'entreprise

AW ENGLISH COACHING

vous propose des services de formation
en anglais et interprétariat.

Les prestations s'adressent aux entreprises et aux étudiants.
Plusieurs formules possibles.

Suivi individuel enfant-adolescent
Aide et soutien à la parentalité
Thérapie familiale



**Marina
Campion**

Psychologue

06 44 09 00 57

23 rue Aristide Briand 59 540 Caudry

Le psychologue est un professionnel de l'écoute et de l'aide, il accompagne les personnes pour des difficultés lourdes ou passagères à tous les âges de la vie. Il obtient son titre à l'Université après 5 années d'études (DESS ou DEA).

Contrairement au psychiatre (formation médicale), il ne prescrit pas de traitement.

Le psychologue peut exercer dans différentes structures (structure hospitalière, CAMSP, Unité territoriale ...) ou en exercice libéral.

Nous apprenons également l'ouverture prochaine
d'un cabinet de groupe de professionnels de santé
au 46, rue Marie Curie.



Nathalie DENHEZ

42, rue Fourier

Tél. : 03 27 85 32 97

Port. : 06 67 36 66 88

**Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?
Géonomia vous accompagne dans votre projet !**



Géonomia

Géonomia est un bureau d'études basé à Caudry
et spécialisé dans l'optimisation énergétique des bâtiments.

**Vous avez un projet de construction ?
Pourquoi pas une maison Passive ?**

Les bâtiments neufs consomment de moins en moins d'énergie. Une maison passive est tellement économe qu'elle n'a même plus besoin d'un chauffage dans chaque pièce. Les factures de chauffage sont donc extrêmement réduites (de 10 à 20 € par mois dans la plupart des cas). Géonomia peut concevoir votre projet avec votre constructeur ou votre architecte.

**Vous avez des factures de chauffage trop importantes ?
Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?**

Géonomia peut réaliser l'étude de votre logement et vous donner les actions à réaliser en priorité et l'impact sur votre facture.

**Vous voulez en savoir davantage ?
Contactez nous !**

Tél : 03 66 72 92 88 - Fax : 09 72 31 17 15

Email : contact@geonomia.fr

Géonomia est certifié par l'Institut de la Maison Passive.



Le Nain

Crêperie bretonne

Talents

CAUDRY, VILLE AU PARTENARIAT EFFICACE

C'est en 1974 que Marie-Laure HAMILLE fit son entrée caudrésienne dans un tiroir de la maternité, En 1989, elle suit ses parents qui déménage sur la côte bretonne à Vannes. Après 22 ans passés là-bas, un projet naît d'un manque : revenir dans sa région natale et ouvrir une crêperie !

Le parcours semblait compliqué après tant d'années d'absence. Pourtant tout semble si simple dans ce Caudry tellement changé ! 20 ans ! et la voilà devenue une ville nouvelle tournée vers l'avenir !

Une première rencontre a lieu avec le principal interlocuteur, M. le Maire Guy Bricout, accompagné de Mme Lupa et Mme Beranger, très enthousiastes, qui se font des conseillers très perspicaces en décrivant l'environnement économique et culturel de la ville, son évolution passée et future.

Une fois confortée dans le projet, il y avait la nécessité de s'intégrer au tissu économique et la rencontre avec M. Bricout lui a permis d'être dirigée vers un intermédiaire de taille dans le paysage caudrésien, la BGE.

Dirigée par Sabine Vandomme, la BGE permet d'augmenter ses chances de réussite avec un accompagnement permettant un gain de temps dans les démarches de la création.

la BGE permet une mise en relation avec les partenaires de la création, des formations adaptées aux besoins de chaque créateur et un suivi afin de réussir le démarrage de l'activité.

Mais sans oublier le partenariat solidaire de la Communauté de Communes du Caudrésis Catesis représentée par son président, M. Devaux et la participation de Cambrésis Initiative, représenté par M. Chretien de la CCI qui aide la création d'entreprises en les soutenant financièrement, en complément d'un prêt bancaire et d'un prêt à la création d'entreprise (PCE).



Ainsi le Nain Jaune, crêperie bretonne a vu le jour, en octobre 2011. Après 9 mois d'activité, le résultat tombe : Mme Hamille, chef d'entreprise de la crêperie le Nain Jaune obtient le 1^{er} prix commerce des talents 2012 qui récompense le parcours de créateur d'entreprise, l'aboutissement et la consécration d'un changement de vie réussi !

La Crêperie Le Nain Jaune
18, rue du Marechal Leclerc
Tél. : 07 60 45 97 79



Le droit d'expression des conseillers municipaux

**Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.**

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Réponse à Madame Mélanie ETHUIN-DISDIER

Dialogue n°59. A la rubrique «expression libre», la conseillère municipale d'extrême droite, Mme Mélanie ETHUIN-DISDIER a craché sa haine contre la F.N.A.C.A., association d'Anciens Combattants en Afrique du Nord.

Est-il besoin de rappeler que la F.N.A.C.A., plus importante association, existe depuis 1958, au service de notre génération du feu, regroupant pour l'essentiel des appelés du contingent.

A Caudry, la F.N.A.C.A., c'est près de 250 membres, plus que toutes les autres associations réunies, qui développe une activité sociale, juridique, revendicative, amicaliste.

De par son importance, elle est apolitique mais n'entretient pas le souvenir des méfaits de l'O.A.S.

Le 19 mars 1962 est célébré à Caudry depuis 1963 et rassemble une foule considérable.

Pour ce qui est des morts après le cessez-le-feu en Algérie, c'est avant tout le résultat de la politique de la terre brûlée de l'O.A.S. et de ses criminels qui ont d'ailleurs été condamnés par la République Française.

L'O.A.S. est coupable de l'assassinat de soldats du contingent et du Maire d'Evian. Elle est responsable de la tentative d'assassinat du Général de Gaulle.

Mme ETHUIN, jeune élue, n'a pas connu cette époque et ne peut donc en parler en connaissance de cause. L'article est de toute évidence la prose d'un proche qui s'en est vanté.

Mme ETHUIN-DISDIER a été élue, l'espace d'un mandat, conseillère régionale «Front National», puis candidate sur une liste «Karl LANG», puis candidate sur une liste «cti».

Madame, quand on signe ce genre d'insultes et de contrevérités, il est élémentaire d'en être l'auteur.

Lamentable !!!

Pour ce qui est du véritable rédacteur, il n'honore pas les médailles qu'il peut arborer.

Gérard BEZIN



Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été est terminé, l'automne nous amène ses bonnes et ses mauvaises nouvelles.

La rentrée scolaire s'est faite dans de bonnes conditions. Contrairement à beaucoup d'autres communes, Caudry ouvre encore une classe à l'école Condorcet, la 7^{ème} en 11 ans.

La saison culturelle est lancée et connaît déjà de beaux succès.

Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville centre et attire. Des projets vont bientôt se concrétiser sur la Zone Commerciale dont un Octopus parc, salle aménagée pour de jeunes enfants et d'autres projets sont en gestation.

Des commerces s'installent en Centre Ville et nous travaillons sur un projet d'aménagement rue Gambetta, Boulevard Jean Jaurès et Place de la Médiathèque.

Le stade nautique intercommunal devrait démarrer en novembre et la construction du CFA va bon train.

Nous avons installé en périphérie de Caudry des totems incitant les visiteurs à pénétrer en Centre Ville, créé des parking pour eux et les clients des commerces. Tout ceci nécessite beaucoup de travail pour la constitution de dossiers tant techniques qu'administratifs, pour leur portage d'autant que Caudry recherche systématiquement les subventions.

A noter qu'au niveau de l'Etat, elles sont plus difficiles à obtenir et que les projets voient leurs coûts augmenter en raison des nouvelles dispositions à respecter pour l'accessibilité, la sécurité, les normes sismiques, l'environnement.

Notre ville pour tout cela maintient ses taux d'impositions à un niveau peu élevé. La Communauté des 4 C vient de grandir et a de nombreuses compétences (voir article budget) a levé à une grande majorité une fiscalité qui va augmenter l'imposition individuelle en taxe foncière propriété bâtie et la diminuer en taxe d'habitation.

Le Président Gérard Devaux s'est engagé à organiser une réflexion sur les conséquences de cette décision à la lumière des nombreux courriers reçus.

Je serai très vigilant sur la position qui sera prise pour 2013 car en période de crise toute augmentation d'impôt est difficile à supporter.

Bien que faisant de nombreuses réunions de quartiers et accordant bien volontiers des rendez-vous, je suis parfois destinataire de pétitions qui m'informent de problèmes.

Une me tient particulièrement à coeur, c'est l'assainissement du Boulevard du 11 Novembre et de la rue Aristide Briand. Vous trouverez dans ce journal un article à ce sujet.

Soucieux de la santé et du bien-être de mes concitoyens, j'ai pris un arrêté qui interdit toute vente d'alcool à emporter entre 21h et 6h du matin.

Le but est d'empêcher une alcoolisation nocturne excessive et d'éviter les nuisances pour les riverains de lieux de rencontre. Je choisis la tranquillité de ceux qui travaillent et donc se couchent plus tôt. J'aimerais votre avis sur cette décision.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Très Cordialement.

**Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.**

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Dans un an et demi vous aurez à élire à nouveau votre maire et vos conseillers municipaux. Nous souhaitons faire le point sur notre rôle en municipalité et répondre aux critiques formulées par le maire dans le dernier « Dialogue ».

LE ROLE DE L'OPPOSITION :

Ce n'est pas :

- De monter des projets et de solliciter des subventions. L'opposition n'est jamais associée à la phase préparatoire avec les services. Elle ne peut d'ailleurs pas s'adresser directement à eux.
- De travailler main dans la main avec la majorité, et de flatter le maire.

C'est :

- **D'observer** les projets mis en place par la municipalité, **de dénoncer** ce qui ne serait pas conforme à l'intérêt des Caudrésiens.
- **De veiller** au bon emploi de l'argent public, il vient de vos impôts, et **de dénoncer** les excès et les dérives.
- **C'est un rôle de vigilance sur la gestion de l'équipe majoritaire.**

Nous sommes invités aux commissions finales. Les grandes décisions ont été prises par le maire et son groupe avant ces commissions. Nos remarques sont généralement peu appréciées.

Nous participons ensuite à la réunion du conseil municipal. Chaque citoyen peut y assister. Cette réunion sert à entériner par un vote ce qui a été décidé par le maire avec son groupe.

Nous pouvons voter contre les mesures proposées, ou nous abstenir. Nous pouvons voter pour, tout en faisant des réserves qui sont consignées dans le procès-verbal. Nous pouvons voter pour en accord avec la majorité. (Les procès-verbaux sont consultables en mairie).

Enfin le maire peut prendre des décisions, sans passer par le Conseil Municipal.

Nous ne nous opposons pas par principe, nous voulons être constructifs en particulier pour l'avenir. C'est pourquoi nous préparons notre programme pour 2014.

RENDONS A CESAR CE QUI APPARTIENT A CESAR :

- **La Base de Loisirs** : commencée par Jacques Warin, le maire socialiste précédent.
- **Le cinéma** : dans le programme de Jacques Warin, candidat à sa succession en 1995.
- **Le lycée** : construit entièrement par le Conseil Régional. (mise à disposition du terrain par la commune). Précisons que les maires n'ont aucun pouvoir dans les lycées et collèges.
- **Pôle d'échanges de la Gare** : Conseil Régional et Réseau Ferré de France. La commune a aménagé les abords.
- **Le CFA** : décidé par le Conseil Régional et la Chambre de Métiers, qui ont en charge respectivement les bâtiments et les formations. La commune a fourni le terrain.

On dit souvent qu'à trop garder le pouvoir « on ne voit plus la poussière sur les meubles » (ce qui ne va pas). Nous constatons qu'on peut aussi perdre la mémoire.

Plus généralement le maire a particulièrement tendance à s'attribuer la paternité de tout ce qui va bien à Caudry, et à taire ce qui ne va pas et qui est de sa responsabilité.

L'exemple le plus frappant est la place du Général de Gaulle. Elle fait l'objet d'un rafistolage permanent, en particulier le lundi, alors qu'elle n'a que quelques années ! De la place, il ne parle jamais ! Il vaudrait mieux la réparer complètement de façon solide et fonctionnelle. Cet investissement aurait dû passer avant d'autres qui nous paraissent moins urgents.

Nous sommes quatre Caudrésiens, contents de ce qui est bien pour notre ville. Nous ne dénonçons que ce qui ne l'est pas. Nous sommes à votre écoute.

Cordialement,



Christiane
Marande-Podevin



Gérard
Bezin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

L'heure a sonné, comme tous les ans, mes chers concitoyens, d'ouvrir en grand votre porte monnaie et de payer votre contribution, celle censée servir au bon fonctionnement de nos institutions telles que la commune, l'intercommunalité et le département... Vous l'avez bien compris, il s'agit de la Taxe Foncière...

Cette taxe est réservée « aux privilégiés » et heureux propriétaires de leur logement. Mais ne soyez pas jaloux, pour les heureux locataires, la taxe d'habitation arrivera en son temps.

Et je pense que vous avez été très nombreux comme moi à avoir remarqué à quel point cette taxe avait augmenté cette année. Et j'avoue en être ulcérée !!!

Mais comment a-t-on pu en arriver là !!!

Au moment où toutes les discussions (en conseil municipal par exemple) se terminent par la même réflexion et le même constat « la population est aux abois, le pouvoir d'achat est en berne, un quart des ménages a son compte bancaire dans le rouge chaque mois ».

Ces discussions sont d'ailleurs parfois à la limite du misérabilisme surtout lorsqu'on écoute notre opposition de gauche. Ce qui me fait sourire, puisque ces mêmes élus font partie du groupe politique qui est responsable en grande partie des augmentations régulières et inexorables de nos impôts votés par le Conseil Général et le Conseil Régional et maintenant l'État ; Tous socialistes...

Pendant ce temps-là, les mairies et l'intercommunalité (où je ne suis toujours pas représentée), elles, continuent leur petit bonhomme de chemin en exigeant toujours plus d'aménagements soi-disant indispensables, ne suscitant de l'intérêt que pour une part limitée de la population, dont la totalité des contribuables devra être solidaire financièrement.

Comment voulez-vous expliquer à de jeunes couples en difficulté qu'ils doivent faire des efforts et des choix pour gérer mieux leur compte et pouvoir payer leurs factures quand au quotidien les collectivités locales, régionales et l'État en sont incapables depuis plus de 20 ans.

C'est simple, plus les élus s'accordent à dire que la vie est difficile pour les contribuables, plus les projets pleuvent et plus les taxes augmentent...

Chercher l'erreur ?

Voilà plus de quinze ans que mon père et moi nous nous battons pour que chaque projet réalisé se situe au plus près des besoins de la population, ni plus ni moins. On nous a souvent reproché d'être contre la culture parce que nous critiquions des projets qui nous paraissaient disproportionnés. Monsieur le Maire me répondrait « rien n'est trop beau » ou « subventionné à 70 ou 80 % ». Mais au final, l'argent sort toujours des poches des contribuables !!!

Y'en a marre, et je le dis bien **HAUT et FORT**, il faut que cela cesse ; Nulle part il est écrit que les collectivités ont vocation à être surendettées et déficitaires, **ce n'est pas une fatalité**, qu'on se le dise.

Si l'on prend l'exemple des piscines :

2 piscines voient le jour quasi en même temps dans un rayon de 15 km, Le Cateau, déjà ouverte depuis Août et Caudry qui attend toujours la pose de la 1^{ère} pierre. Cette piscine était l'une de nos propositions électorales depuis 1995, mais une fois de plus, c'est tout ce qu'il y a à côté (comme les spa, jacuzzi, balnéo) qui me paraît non indispensable et qui alourdit fortement son budget.

Et je ne parle même pas du coût du budget de fonctionnement !!!

Nulle part je ne vois une volonté sérieuse et rigoureuse des politiques et des élus locaux pour limiter les dépenses publiques, ce qui permettrait de geler les impôts, au moins le temps que la crise passe.

Quitte à me répéter pour une énième fois, rappelons que toutes les dépenses liées aux collectivités locales et territoriales, toutes ou presque gérées par les socialistes, sont à l'origine du gouffre financier dans lequel se trouve la France. Et je rappelle aussi l'effet néfaste des subventions si chères à Monsieur le Maire.

Je vous rappelle pour finir notre slogan : **ÉCONOMIE - RIGUEUR - GESTION ET PATIENCE.**

Votre Conseillère Municipale
Mélanie ETHUIN,
Liste «Pour une gestion plus adroite».



... Challenge des « Piou-Piou » à Somain

Ewann Gorrez, seul participant des Sports Nautiques Caudrésiens au challenge de «Piou-Piou» à Somain le dimanche 24 juin dernier, a dignement représenté le club puisqu'il a remporté deux podiums sur deux courses disputées. Au 25m dos, il se place second en 30''42 et au 25m Br. Il remporte brillamment la médaille d'or en 33''88. Ces résultats font espérer une saison 2012-2013 des plus prometteuses.

... Inauguration de la Résidence Faidherbe réhabilitée

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés. Les parties communes ont été refaites : boîtes aux lettres, escaliers et palier les façades ont été ravalées et le parking souterrain a été réaménagé. On a également procédé à l'aménagement du cœur d'îlot avec un traitement des talus, à des nouvelles plantations et on a installé du mobilier, des luminaires et créé des terrasses privatives en rez-de-chaussée bénéficiant d'une belle exposition sud. Le total des subventions s'élève à 80 000 €.

... « Championnats de France des Maîtres » à Canet

Après les « Championnats de France hiver » à Angers, les « Championnats régionaux » à Arras les Mousquetaires se sont retrouvés à Canet en Roussillon pour participer aux « Championnats de France été des Maîtres ».

Malheureusement cette équipe était amputée d'un de ses membres. Dominique MORIZOT n'ayant pas pu faire le déplacement, c'est Bernadette LEMOINE qui l'a remplacée dans le relais 4x50m 4N mixte. Nos représentants, Edwige, Bernadette, Alain et Pierre-Yves, se sont bien comportés. Même s'il n'y a pas eu de podiums décrochés, ils ont à plusieurs reprises intégré le « top ten » du classement. Félicitations à Bernadette qui a remplacé Dominique dans le relais et est passée directement, pour sa première compétition, de l'Aquaform aux championnats de France.

... Remise des diplômes de l'école de musique

Vendredi 29 juin, la salle des fêtes a accueilli les 160 élèves de l'école de musique de Caudry. Le directeur de l'Ecole de Musique, Cléore FRETÉ, a remis les diplômes validant le cycle au niveau de l'instrument et de la formation musicale.

Des auditions représentatives du travail et des progrès effectués étaient proposées à l'assistance.

Les musiciens ayant validé leur cycle de fin d'études ont reçu par l'adjointe à la culture Elisabeth Tournay, des tickets de spectacle à valider aux scènes mitoyennes.

... Un bel élan de générosité

André Trouillez, président du Comité du Quartier de la Gare, a souhaité remettre des dons issus de deux brocantes précédemment organisées. Les bénéficiaires désignés par le Comité, se sont vus recevoir un chèque de :

- 400 € à Matteo Monnier,
- 200 € à l'école maternelle de Marez,
- 200 € à une association oeuvrant à la construction d'une frégate à Rochefort.





... Départs en retraite et mutations

Entouré de nombreux membres du conseil municipal, Guy Bricout a, comme le veut la coutume, reçu les partants : des fonctionnaires de l'éducation nationale, des gendarmes mais aussi le directeur du centre social Marliot-Maupassant Willy Lenglet et le prêtre Eric Boutrouille, pour les remercier du travail accompli en faveur des Caudrésiens et leur témoigner toute la sympathie que leur portent les élus.

Les départs : Ecole Françoise Dolto : Sylvie Delfosse.

Centre social : Willy Lenglet.

Collège Jean-Monnet : Emeline Pradel.

Collège Jacques-Prevert : Lise Berteaux, Yannick Baudry, Perrine Delmotte, Rémi Czaja, Pascal Ethuin, Daniel Vérin.

Lycée Jacquard : Robert Gignon, Denise Guidez, Nicole Comyn.

Gendarmerie : Romuald Allion.



... 52 lauréats reçus avec mention

Le lycée polyvalent Joseph-Marie Jacquard a mis à l'honneur, bon nombre de ses lauréats, non seulement pour l'obtention de leur baccalauréat avec mention mais également pour leurs brillants résultats obtenus tout au long de l'année scolaire (Concours Cicero en latin, Concours de la Résistance, Championnat départemental de badminton, Concours de dessin technique). Ainsi 52 lauréats ont obtenu une mention : 4 Très Bien, 19 Bien et 29 Assez Bien. Les taux de réussite sont plus qu'honorables, la voie générale et technologique avoisine les 80 % et la voie professionnelle avec des résultats tourne autour de 75 %.



... Noces de diamant pour les époux Quennesson

Louis et Denise se sont mariés le 27 juin 1952. De leur union sont nées deux filles, Béatrice et Sylvie. ils ont aujourd'hui 3 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Retraité des Ets Jupiter, Louis est, depuis 1996, membre actif au Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies. Denise quant à elle, s'affaire au tricot, au raccommodage et au jardinage. Chaque mois d'Août, ils participent au pèlerinage à Lourdes et accompagnent les malades depuis près de 30 ans. Ce couple en diamant n'a jamais compté son temps pour les autres. L'équipe de la rédaction leur présente ses vœux les plus sincères pour que leur union se prolonge encore en santé et en quiétude, entourés de l'affection des êtres qui leur sont chers.



... Démonstration des joueurs d'Ors

Le 1^{er} Juillet dernier, petits et grands ont pu assister aux démonstrations des joueurs d'Ors à la Base de Loisirs. Rappelons le déroulement de ces joutes : un joueur, qui a pris place sur une embarcation de 4 rameurs et d'un barreur, doit faire tomber son concurrent à l'aide d'une lance.



... Via Septentriones Templi

L'association a tenu son assemblée générale le 6 juillet dernier. Elle a pour but de mettre en valeur les chemins de randonnée sur le thème des Templiers. La volonté de ses membres est de faire découvrir les chemins au public, leur donner l'envie d'y revenir et d'y amener du monde. Tout repose sur de l'historique et de l'existant. Durant l'année écoulée, le premier tronçon «Chemin des Commanderies et Moulins» entre Boussières en Cambrésis et Caudry a été balisé et inauguré. Une stèle a été implantée devant la Basilique et l'association a participé aux Journées Européennes du Patrimoine en réalisant une exposition.

... Manécanterie de Saint Jean de Colmar

Le 6 juillet dernier, à l'occasion de la réouverture de la Basilique Sainte Maxellende suite aux travaux, l'équipe d'animation de la Paroisse avait invité la Manécanterie de Saint Jean de Colmar. Cette formation compte une quarantaine de jeunes filles âgées de 9 à 15 ans, interprétant un répertoire profane et sacré, classique et contemporain. Quelque 200 personnes ont pu apprécier leur répertoire.

... Brocante des Jeunes Sapeurs Pompiers

La brocante des Jeunes Sapeurs Pompiers a remporté un franc succès. Une exposition de voitures et motos anciennes, avec élection du plus beau véhicule, manoeuvre d'incendie, lavage de voiture faisaient partie des nombreuses animations proposées durant la journée.

... Le cirque Pinder, un spectacle haut en couleur

Suite à un problème avec le cirque Médrano, le 17 décembre 2010, Gilbert Edelstein, directeur du cirque Pinder et président du syndicat national du cirque, s'engageait, si l'un de ses cirques passait dans la région, à faire une halte dans la Cité de la Dentelle. Promesse tenue puisque début juillet, animaux, dompteur, trapézistes, voltigeurs, équilibristes, clowns... ont évolué durant 2 heures sur la piste du chapiteau du cirque Pinder pour le plaisir et l'émerveillement des petits et des grands. Un spectacle haut en couleur avec un festival de rires et de frissons.

... Les jardins familiaux ont ouvert leurs portes

A l'occasion d'une porte-ouverte, Michel DELMAIRE, président des jardiniers caudrésiens, a reçu des passionnés du jardinage. Après avoir glané quelques conseils et astuces, les visiteurs pouvaient, à l'occasion de cette journée, découvrir une exposition sur les anciens outils à main, présentée par une association cambrésienne et observer le soleil au travers d'une animation présentée par le club d'astronomie caudrésien.

... Un nouveau local pour la pétanque

Début juillet, Dominique RENARD, président de la Pétanque Caudrésienne, a accueilli, au sein d'un local flambant neuf, élus, membres de l'association et de la Boule Cambrésienne. Doté de plusieurs salles spacieuses, cet équipement devrait permettre à l'association de fonctionner dans de meilleures conditions.

... Réaménagement du parking Chanzy

Des travaux d'amélioration du cadre de vie ont eu lieu cet été sur le parking Chanzy, à proximité de la rue Gambetta. La première phase du chantier consistait en l'enfouissement du réseau d'éclairage public et du réseau France Télécom. Les travaux se poursuivront l'an prochain afin de régler les problèmes de stationnement. Le parking devrait être réaménagé pour un plus grand confort des usagers.



Pétanque
Caudrésienne





Infos Police Municipale



Du renfort et de nouveaux horaires : Brûlage des déchets végétaux :

L'équipe de la Police Municipale a été renforcée depuis le mois de juillet par l'arrivée de deux agents : un chef de service et un gardien. Avec quatre agents au sein de son effectif, des patrouilles sont désormais effectuées de 07h30 à 20h00 (et ponctuellement des patrouilles nocturnes), afin de répondre au mieux aux attentes des administrés, de prévenir les troubles à l'ordre public et les atteintes à la tranquillité publique.

Adresse : 5 rue aristide Briand

Tél. : 03 27 72 94 10

En cas d'absence, vous pouvez contacter la Gendarmerie Nationale ou composer le 17.



Zone Bleue :

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque « zone bleue » est remplacé par un disque européen de couleur bleue lui aussi (carré de 150 mm de côté).



Qu'est-ce que cela change ?

Le temps maximum de stationnement des zones réglementées n'est plus standard d'une ville à l'autre mais laissé à l'appréciation de chaque Municipalité.

A Caudry, la durée maximale de stationnement en zone bleue a été fixée à 1h30, du lundi au samedi de 09h00 à 18h00, hors jours fériés conformément à l'arrêté municipal en date du 1^{er} avril 2010.

Le défaut d'utilisation du disque adéquat, tout comme le dépassement de la durée maximale autorisée ou l'affichage d'un horaire inexact, sont sanctionnés d'une contravention de première classe (amende forfaitaire de 17 euros).

Avec l'arrivée de l'automne, certains d'entre vous vont devoir s'atteler au ramassage et à l'évacuation des feuilles mortes.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. (Circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 adressée aux Préfets)

Ce type de déchets dits verts, tels que les éléments issus de la tonte de gazon, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales, relève de la catégorie des déchets ménagers et assimilés.

Le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

De même, les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation ; par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou, par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler.

La déchetterie est à votre disposition 7 jours sur 7. Les horaires d'ouverture sont consultables à l'entrée du site (D 115).

Ordures ménagères :

A quelle heure doit-on sortir et rentrer ses poubelles ?

Afin de respecter le cadre de vie et de ne pas gêner le passage des piétons, des poussettes et des véhicules, les conteneurs doivent être : sortis au plus tôt la veille du jour de collecte, à partir de 20h00 et rentrés au plus tard à 20 heures le jour de la collecte



En cas de non respect des horaires fixés par l'arrêté municipal en date du 1^{er} avril 1998, la Police Municipale peut dresser un procès verbal de contravention pour :

"Violation d'une interdiction ou manquement à une obligation édictée par décret ou par arrêté de police pour assurer la tranquillité, la sécurité ou la salubrité publique " (il s'agit d'une contravention de 1^{ère} classe prévue et réprimée par l'article R 610-5 du Code Pénal, punie d'une amende de 38 euros au plus)

Incivilités :

L'incivilité est le manque de civilité. C'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu "normalement civilisé".

Exemples d'incivilités les plus courantes : impolitesse, agressivité verbale, injures, chahut, tapage nocturne, urine dans une cage d'escalier, vandalisme, déjections canines, etc...

Les incivilités dégradent l'image de notre ville : C'est inacceptable ! Ainsi, chaque citoyen doit avoir un comportement responsable pour le bien-être collectif. Lorsque vous êtes victime ou témoin de tels agissements dans votre rue ou dans votre quartier, n'hésitez pas à faire appel à la Police Municipale ou à la Gendarmerie. Ces services s'efforceront, dans la mesure de leur disponibilité et avec les moyens dont ils disposent, de faire cesser ces incivilités.

Action sociale

Énergie : Les tarifs sociaux

Selon vos ressources et la composition de votre foyer, vous pouvez peut-être bénéficier d'un tarif spécifique pour votre résidence principale :

~> Le Tarif Première Nécessité en électricité ou TPN

~> Le Tarif Spécial de Solidarité en gaz naturel ou TSS

Pour cela vous devez impérativement faire valoir vos droits à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) auprès de votre organisme d'assurance maladie.

Une application automatique :

Depuis mars 2012, suite au nouveau Décret no 2012-309 du 6 mars 2012 relatif à l'automatisation des procédures d'attribution des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel, l'application des tarifs sociaux est automatisée. Grâce au croisement des fichiers des organismes d'assurance maladie et ceux des fournisseurs d'énergie, vous n'avez plus aucune démarche à effectuer. Si vous remplissez les conditions d'accès aux tarifs spéciaux, ils seront automatiquement appliqués sur vos factures.

~> Veillez toutefois à ce que l'adresse déclarée sur la demande de CMU-C soit identique à celle figurant sur votre facture d'énergie.

Cette étape est essentielle pour simplifier les démarches et vous attribuer automatiquement les tarifs sociaux de l'énergie.

Vous recevrez alors une attestation vous signalant que le tarif social vous est désormais appliqué.

ATTENTION :

Si vous n'avez pas reçu d'attestation vous précisant que vous allez bénéficier de ce tarif, et que vous pensez pouvoir en bénéficier, contactez votre organisme d'assurance maladie dans le but d'obtenir une attestation de couverture maladie universelle (CMU) complémentaire afin de pouvoir la transmettre à votre fournisseur d'énergie.



Qui contacter ?

Des numéros d'appel gratuits depuis un poste fixe sont disponibles pour vous informer, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h :

0 800 333 124 pour le TSS (gaz naturel)

0 800 333 123 pour le TPN (électricité)

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Le TPN vous permet de bénéficier d'une réduction sur votre facture d'électricité.

Critères d'attribution :

Le TPN est réservé, pour leur résidence principale, aux ménages :

~> titulaires auprès d'EDF d'un contrat de fourniture d'électricité.

~> dont les ressources sont inférieures au plafond d'attribution de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C).

(Ce plafond est adapté selon le nombre de personnes composant le foyer).

Avec le TPN, vous bénéficiez d'une réduction sur :

le tarif de l'abonnement d'électricité,

les 100 premiers kilowattheures consommés par mois.

Le montant total de ces 2 réductions peut varier de 40 à 60 % selon le nombre de personnes du foyer. Cette réduction, valable pendant un an, peut être renouvelée après validation annuelle de vos droits à la CMU-C par les organismes d'assurance maladie.

Le Tarif Spécial de Solidarité Gaz (TSS)



Le TSS vous donne droit à une réduction sur vos factures de gaz naturel.

Critères d'attribution :

Le TSS est réservé, pour leur résidence principale, aux ménages :

- titulaires d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel ou habitant un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel,
- dont les ressources sont inférieures au plafond d'attribution de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C).

Ce plafond est adapté selon le nombre de personnes composant le foyer.

Avec le TSS, vous bénéficiez :

d'une réduction sur chaque facture,

d'une réduction forfaitaire annuelle,

de la gratuité de la mise en service et de l'enregistrement de votre contrat,

d'un abattement de 80 % sur le coût du déplacement d'un technicien (dans le cadre d'une interruption de fourniture résultant d'un défaut de règlement).

Zoom sur la réduction forfaitaire annuelle

La réduction forfaitaire appliquée varie en fonction de critères de consommation et de composition du foyer. Elle prend la forme d'une déduction forfaitaire sur votre facture (contrat individuel) ou d'un versement annuel par chèque (contrat collectif).

Son montant peut aller jusqu'à :

➤ 156 € dans le cadre d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel, pour une famille de 4 personnes,

➤ 119 € dans le cadre d'un contrat collectif de fourniture de gaz naturel, pour une famille de 4 personnes.

Ce montant maximum peut être réduit de moitié lorsque la chaufferie collective de l'immeuble est alimentée par plusieurs sources d'énergie.

Cette réduction, valable pendant un an, peut être renouvelée après validation annuelle de vos droits à la CMU-C par les organismes d'assurance maladie.

À savoir :

Si vous êtes en chauffage collectif au gaz naturel, vous ne recevez pas de facture de gaz à votre nom mais payez le gaz avec les charges de l'immeuble.

Là encore, la réduction de tarif sera effectuée automatiquement.



Gilles DENOYELLE,
Adjoint de direction du C.C.A.S.,
en charge du Pôle Action Sociale

MICRO CRÉDIT

au C.C.A.S. de Caudry

Présentation du C.C.A.S.

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social dans la commune (article L.123-5 de CASF).

Outre les missions traditionnelles dévolues aux CCAS (domiciliation, instruction aide sociale légale et facultative, téléalarme ...), le CCAS a la particularité de gérer un foyer d'hébergement d'urgence et de stabilisation (30 places) et un service d'aide à domicile (327 bénéficiaires en 2011).

Dans le cadre de la mission confiée au CCAS par la loi, à savoir « mener une action générale de prévention et de développement social dans la commune », par le biais de « prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature » (article R 123-2 du CASF), Monsieur le Président du CCAS de Caudry et le Conseil d'Administration ont souhaité la mise en place d'un nouveau dispositif : le micro crédit personnel, pour les habitants de la commune.

De manière générale, le dispositif de microcrédit a été mis en place par la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, pour permettre aux ménages qui n'accèdent pas aux prêts classiques de souscrire un crédit à la consommation. Cette loi a créé le Fonds de Cohésion sociale et en a confié la gestion à la Caisse des Dépôts. Ce fonds a vocation à garantir des prêts à des personnes exclues de l'accès au crédit bancaire. Ces prêts bénéficient ainsi d'une garantie partielle de l'État (50%). Ce dispositif s'adresse donc à des personnes à faibles revenus, chômeurs, allocataires de minima sociaux, ou plus largement, en difficulté d'accès au crédit pour des projets favorisant l'insertion sociale et professionnelle, c'est-à-dire permettant l'accès à l'éducation, la mobilité, l'équipement informatique, la formation, l'équipement ménager, l'installation des jeunes, le déménagement, des petits travaux, la santé, ainsi que les restes à charge pour des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre de l'OPAH RU. Il ne sert pas à rembourser des dettes ni à couvrir un découvert bancaire.

En juin 2010, **le dispositif de micro crédit personnel** a donc été institué, venant en complément des dispositifs existant et constituant un nouveau service rendu à la population. Deux établissements bancaires ont alors conventionné avec le C.C.A.S. : la Banque Postale et La Caisse d'Épargne par le biais de sa filiale Parcours Confiance.

En juillet 2012, un nouvel établissement bancaire a souhaité conventionner avec le C.C.A.S., il s'agit du Crédit Mutuel Nord Europe, par le biais de la Caisse Solidaire du Crédit Mutuel. (photo)

Par ces partenariats, le C.C.A.S. de la ville souhaite contribuer à la réinsertion dans le circuit bancaire traditionnel des personnes avec lesquelles il entretient des relations sociales, personnes qui en sont actuellement écartées. Il propose d'orienter les demandes de financement de ses administrés à faible capacité de remboursement.

Selon l'objet du financement, et sous réserve de l'appréciation du risque par l'établissement bancaire, ce dernier accorde des prêts de 300 € à 3 000€, remboursables sur une durée de 6 à 36 mois, aux conditions propres à chaque établissement.



Pour tous renseignements :

S'adresser au Pôle Action Sociale du C.C.A.S.

6 rue Léon Gambetta à Caudry - 03.27.75.70.70

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- **Se munir** : d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des justificatifs de ressources et de charges, des extraits de compte bancaire des 3 derniers mois et du devis correspondant à la demande de micro crédit.

Michèle RIBLE,
Directrice du C.C.A.S.

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL
Le mini-prêt qui vous aide à rebondir

vie locale

2013

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jean-Luc CAYTANT, Céline DELVALLÉE
et Stéphanie VANLIERDE
sont les agents recenseurs pour 2013.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Il se peut que vous soyez recensé(s).

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 23 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire,
Guy BRICOUT



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année, jusqu'au 31 décembre 2012 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2013.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés, au plus tard à cette même date.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires en mairie.

Jean-François Sautière
Administration générale



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} juillet 1996 et le 31 décembre 1996** sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2012. Pour ce faire, il sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Vie Historique par Claude Doyen de

Une histoire du Nouveau Cimetière :

Les carrés militaires

Le cimetière anglais et le carré du Souvenir Français

Le cimetière anglais

Au lendemain de la délivrance de Caudry par la 37^{ème} Division Britannique le 10 Octobre 1918, les Néo-Zélandais enterrent, dans un terrain voisin du cimetière allemand, les victimes des combats de la reconquête du secteur.

Les inhumations se poursuivent jusqu'en Avril 19. Quatre Casualties Clearing Stations (centres de tri et de soins) occupent successivement les installations sanitaires allemandes des ateliers du Transvaal, Claisse-Henninot et David-Trouillet. (Route de Ligny, anciennement M.D.C., actuellement un lotissement).

Après la guerre, les services de la Commonwealth War Grave regroupent dans ce cimetière les tombes des 66 tués devant Audencourt dans la matinée du 26 Août 1914. Nous tenons du docteur Follens, connaisseur passionné et passionnant de la question, l'emplacement de leur inhumation au lendemain de la bataille : au lieu-dit Les Fontinettes, dans un champ au dessus du talus du chemin qui dévale d'Audencourt vers Troisvilles, immédiatement après l'église.

Dans les années 20, la Commonwealth War Grave Commission donne aux lieux l'aspect que nous lui connaissons.

A défaut de ne rapatrier la dépouille d'aucun combattant, quelque soit son rang, on récupère avec soin les croix de bois originelles. Certaines sont pieusement conservés dans les lieux de culte du village d'origine des soldats.

Sur chaque stèle en Portland, toutes identiques, on grave le nom, l'insigne du régiment, le grade, les distinctions militaires, la date de la mort et l'âge. Pour les ressortissants des pays autres que le Royaume-Uni, apparaît également, au sommet de la pierre, l'emblème national : la feuille de fougère de la Nouvelle Zélande ; le soleil levant de l'Australie ; la feuille d'érable du Canada ; le springbok de l'Afrique du Sud. La croix latine apparaît sur toutes les tombes à trois exceptions près : l'une porte l'étoile de David ; deux autres ne comportent aucun symbole religieux, expression vraisemblable de l'appartenance à la « Libre Pensée ». Au bas de la pierre de quelques tombes figure, à la demande de la famille, un texte court souvent tiré des écritures.

Au milieu des tombes la Croix du Sacrifice, oeuvre de l'architecte Blomfield, annonce au loin l'emplacement de la nécropole. Pointe en bas, scellée sur la croix, l'épée de Saint-Georges, patron de l'Angleterre marque le deuil de la nation.



L'épée de Saint-Georges sur la Croix du Sacrifice

L'Autel du Souvenir témoigne de l'importance du carré militaire. Rudyard Kipling, qui perdit son fils aîné en Flandre, choisit pour consacrer le monument ce passage de l'Écclésiastique :

Their Name Liveth For Evermore
Leur nom est vivant pour toujours

La lecture du verset 44/14 en renforce la signification.

Leur descendance n'aura pas de fin
Rien n'effacera jamais leur gloire
Leurs corps reposent en paix dans la tombe
Leur nom est vivant pour toujours.



L'Autel du Souvenir

Dans la gloriette, une armoire en bronze renferme le registre des noms et le livre des visiteurs.

Le registre des morts renseigne sur la situation des 651 tombes dont 59 de soldats inconnus.

- 574 sont originaires de Grande Bretagne et d'Irlande
- 53 sont originaires de Nouvelle Zélande
- 3 sont originaires d'Afrique du Sud
- 3 sont originaires d'Inde
- 2 sont originaires du Canada
- 1 est originaire d'Australie

La discordance des chiffres tient au fait que dans un certains cas on connaît le bataillon sans connaître le nom.

Caudry est libéré par les Britanniques : Anglais, Irlandais, Gallois, Ecossois. Les Néo-Zélandais délivrent Fontaine et Beauvois ; les Africains du Sud et les Australiens, avec les Américains chassent les Allemands de Premont et de Maretz ; les Canadiens, après Cambrai, reconquérèrent Iwuy et Saint Aubert ; les Indiens servaient dans l'artillerie.

Le registre renseigne sur les circonstances de la mort : sur le champ de bataille ; des suites de blessures ; de la maladie. A mesure que s'avance l'hiver surviennent les cas de pneumonie, d'influenza (grippe espagnole) de dysenterie et de typhus.



19 chinois du Chinese Labour Corps sont enterrés à Caudry. Leurs stèles s'alignent au delà de l'Autel du Sacrifice, à la « frontière » du cimetière allemand. Le registre ne mentionne pas le lieu, ni les circonstances de leur décès. La date de leur mort, entre Avril et Novembre 1919, et pour plus de la moitié d'entre eux au printemps, autorise à penser que la grippe espagnole en fut la cause.

Une tombe chinoise

Les 40 000 chinois du Chinese Labour Corps viennent de la province Shangong. Ils étaient coolies dans le port de Shanghai. L'armée britannique les emploie à la manutention dans les immenses bases de ravitaillement et d'approvisionnement en munition de l'arrière. Ils portent la tenue et sont soumis à la justice militaire. A la fin des hostilités ils participent, avec les prisonniers allemands au déminage, au comblement des tranchées et à l'enterrement des cadavres. Le temps passant, leur encadrement se relâche. Livrés à eux-même leur condition devient misérable. Les civils redoutent leurs bandes qu'ils accusent de tous les maux, de vols souvent, de meurtre parfois. Roland Dorgelès a raconté leur aventure dans son roman «Le réveil des morts». La plupart sont rapatriés, quelques uns font souche en France.

Aujourd'hui, à proximité des bases anglaises, à Noyelles sur mer, en baie de Somme, à Ruminghen, près d'Audruicq, entre Calais et Saint-Omer, deux cimetières chinois renferment les restes des victimes de bombardements aériens. Dans les cimetières anglais, on rencontre, comme à Caudry, les tombes dispersées des morts de la grippe espagnole dont une deuxième épidémie au printemps 19 fût particulièrement cruelle.

Quelques tombes remarquables

- tombe F6 - de l'officier le plus élevé en grade : Major Robert Charles Lundie, 33 ans, mort le 14 Octobre 18 des blessures reçues à Neuville. Deux fois cité au rapport pour sa conduite héroïque, la Distinguished Service Order est décernée à ce jeune commandant du Royal Engineer.

- tombe G22 - du Révérend Richard William Dugdale, chapelain de 4^{ème} classe, attaché au régiment des Norfolks, mort le 24 Octobre 18, décoré de la Croix militaire.

- tombe G9 - du soldat Samuel Gilepsie mort le 25 Décembre 18, 51 ans, le plus âgé des victimes.

-tombe D 15 - du soldat Charles Elwood du 4^{ème} bataillon du régiment du Middlesex mort le 24 Août 14, 18 ans. Sa tombe se situe aux côtés de celles des Royal Scots et des Gordon Highlander tombés le 26 Août devant Audencourt et inhumés dans la cimetière provisoire des Fontinettes. Il est vraisemblable que Elwood est mort à Audencourt des blessures reçues la veille au matin à la bataille de Mons. Ce matin là, le 4^{ème} Middlesex entrait dans l'histoire de la guerre 14 : le bataillon tira le premier coup de feu et compta la première victime de l'infanterie britannique. Elwood est à la fois le plus jeune et le premier mort du cimetière anglais de Caudry.

- tombe F3 - Elisabeth Harvey Watson, 30 ans, morte de pneumonie le 5 Novembre 18. Elle appartenait au Queen Alexandra's Imperial Military Nurse Service. Cette unité d'infirmières militaires perdit 200 de ses membres au cours de la première guerre. Elle avait pour insigne une croix blanche comme le rappelle sa devise «Sub Cruce Candida». Au bas de sa pierre tombale, ses parents firent graver «she gave her life for others». Elle donna sa vie pour les autres.



La tombe de E.H. WATSON

Grandeur et servitude militaire

Dans les armées du Commonwealth la grandeur avait son couronnement : la Victoria Cross. Cette décoration, la plus prestigieuse de l'empire britannique fut décernée 491 fois pendant la guerre 14. Elle le fut à 5 soldats engagés le 26 Août dans les combats de part et d'autre de la Chaussée Brunehaut entre Reumont et Le Cateau. Elle le fut encore à 6 reprises en Octobre 18 aux combattants pour la délivrance de villages proches de Caudry. La Victoria Cross est gravée sur leurs tombes dans les cimetières de Cattenières, Romeries, Neuville et Vertigneul. On n'en trouve pas dans le cimetière de Caudry. On ne trouve pas non plus

les restes d'un soldat «Shot at Dawn» : fusillé à l'aube. Ils furent 312 pendant la Grande Guerre à finir devant un peloton d'exécution pour désertion, abandon de poste, désobéissance grave, pour meurtre parfois. Il en est au cimetière de Romeries et de Ghissignies, fusillés pour désertion quelques jours avant l'armistice. Un désordre mental fut souvent cause de cet abandon de poste ; l'exécution de la sentence toujours au lendemain d'une accusation sans défense.

Le Mausolée et le Carré du Souvenir Français

Une liste des morts longue à établir

En 1922, à la veille de l'inauguration du monument aux morts, la presse locale publie une liste de 372 noms, «enfants de Caudry morts pour la France». Cette liste comporte, à quelques exceptions près, la date et le lieu du décès.

En 1924, la municipalité projette l'érection d'un mausolée où s'inscriraient «les noms des soldats tués ou disparus pendant la guerre de 1914 à 1918».

Le maire, Auguste Beauvillain, invite les parents à signaler toute erreur ou omission sur liste de 437 tués à l'ennemi telle que la possède la mairie.

Aujourd'hui, 455 noms s'inscrivent dans la pierre du mausolée.

Aujourd'hui, au mur du transept de la Basilique Sainte Maxellende, 457 noms sont gravés dans le marbre.

Ainsi, la liste s'allonge. Chaque année d'après-guerre a connu la fin du calvaire de telle «gueule cassée», de tel gazé qui ont rejoint dans la commémoration leurs frères de misère. La consultation des registres d'état civil reste à entreprendre ; elle permettrait le recensement détaillé des circonstances du décès de tous les combattants. Bien qu'incomplète, la liste de 1922 permet d'appréhender où et quand disparurent les soldats de notre commune.



Le mausolée de la Grande-Guerre

Les grandes batailles et les fronts secondaires

Il en est pour Caudry comme pour la majorité des communes de France : le nombre des disparus entre le 15 Août et le 31 Décembre 14, soit pendant les quatre premiers mois de la guerre, est supérieur à celui de chacune des autres années pleines du conflit : 107 en 1914 ; 95 en 1915 ; 74 en 1916 ; 32 en 1917 ; 51 en 1918 et 5 en 1919.

| | |
|--|--|
| La bataille des frontières et de la Marne du 15 Août au 15 Septembre | 67 |
| En Woëvre | fin 14 18 |
| Bois de la Grurie en forêt d'Argonne | Nov. 14 - Fév. 15 23 |
| Première Bataille de Champagne | Fév-Mars 15 17 |
| Verdun | 21 Fév. à fin 1916 24 |
| Somme | 1 ^{er} Juillet au 20 Nov. 16 23 |
| Chemin des Dames | Avril 17 05 |
| Offensive allemande vers Montdidier | Mars 18 11 |
| Contre offensive de la victoire | Juillet à Nov. 18 18 |

Chemin des Dames.

Je veux parler notamment des 18 morts en Woëvre. Maurice Genevoix décrit ces engagements dans «Ceux de 14». On ne peut oublier les combattants du bois de la Grurie : pour la prise ou la reconquête de quelques mètres carrés de forêt éventrée, au moyen des gaz, des bombes asphyxiantes, des lance flammes, pour finir au corps à corps on tua 23 de nos jeunes gens. Par une homophonie cruelle, ce bois, les hommes l'appelaient le bois de la Tuerie. Quant à la bataille de Champagne, il n'est à dire que pour la conquête d'une ferme et d'un fortin joliment nommés Beauséjour, au milieu d'une plaine désolée, sur un espace à peine plus grand qu'un terrain de jeu, en quelques jours on compte 17 victimes.

Du goût des statistiques, les militaires ne manquent pas. Quand on meurt à la guerre, il importe de savoir, sinon pourquoi, du moins comment. Sur 100 morts, 55 le sont au feu, 25 de leurs blessures, 20 sont disparus...

Sur les fronts extérieurs et les camps de prisonniers

Sept Caudrésiens ne rentrent pas de captivité. Pezin disparaît en mer Adriatique lors du torpillage du Léon Gambetta, le 24 Avril 15. Cartigny périt en mer dans un combat d'hydravions.

Les 84^{ème} et 284^{ème} régiments rejoignent l'Armée d'Orient. Dans leurs rangs on compte quelques dizaines d'hommes originaires de notre cité. Ils paient un large tribut à la guerre : Tabary trouve la mort en Bulgarie au coeur de l'offensive victorieuse de l'Armée d'Orient en Septembre 18. Sept soldats du corps expéditionnaire meurent en Grèce dont 3 au camp de Salonique, très probablement du paludisme qui affecta toute la troupe ; quatre sont tués en Macédoine Serbe à Kruzewika, bourgade de la rive droite de la Cerna à proximité de son confluent avec le Vardar. Le roman de Roger Vercelet «Capitaine Conan» raconte l'aventure de ces soldats oubliés.

Henri SANDRAS (Caudry 1875 - Kruzewika 1915)

Depuis le 23 Juillet 1921, la Place du Rosaire porte le nom d'Henri Sandras, conseiller municipal mort pour la France.

Henri Sandras appartient au conseil depuis les municipales de 1912. Il est tué à Kruzewika le 12 Novembre 1915. La nouvelle de sa mort n'est connue à Caudry qu'en Février 1919. Les registres de délibérations, en date du 27 Février, gardent la trace des condoléances qu'Ernest Plet adresse à sa famille.

En Août 1914, à la déclaration de guerre, il a 39 ans. L'ordre de mobilisation rappelle sa classe au 3^{ème} régiment d'Infanterie Territoriale de Cambrai. (Les territoriaux de la région constituent la garnison de Maubeuge. La reddition, le 8 Septembre, de cette place réputée imprenable enverra en Allemagne 45 000 prisonniers). Il semble qu'Henri Sandras soit affecté, avec des rappelés bien plus jeunes, au 284^{ème} régiment d'infanterie. Ce régiment formait la réserve du 84^{ème} cantonné à Avesnes-sur-Helpe, Landrecies et Le Quesnoy.

En Juin 15, la 243^{ème} brigade de la 122^{ème} division rassemble ces deux régiments hennuyers. En Octobre, le commandement destine cette division au premier contingent de l'Armée d'Orient.

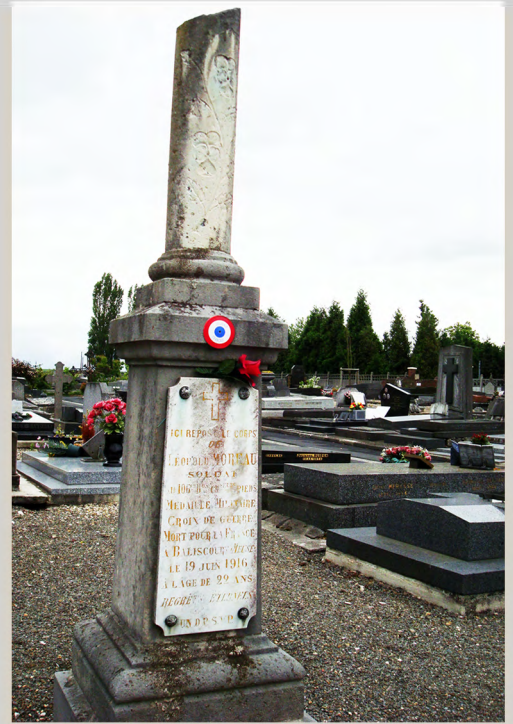
Epernay, Toulouse, Toulon, quatre jours de mer, le 284^{ème} débarque à Salonique en Macédoine Grecque, sur les rivages de la mer Egée. Le long du Vardar, le train embarque le régiment jusqu'à Krivolac, en Macédoine serbe, à la frontière bulgare.

En ce début de Novembre, l'armée serbe qui avait, l'année précédente, résisté victorieusement aux Autrichiens, ne parvient qu'à échapper à l'encerclement par les Allemands, les Austro-Hongrois et les Bulgares coalisés. L'Armée d'Orient et le corps expéditionnaire britannique escomptent soulager leur allié serbe en attirant sur eux une partie des forces bulgares.

Le 10 Novembre, le 284^{ème} franchit la Cerna, affluent du Vardar et engage les Bulgares à Circevo et Kruzewika.

Le 12, l'ennemi coupe la retraite des bataillons de première ligne, démunis, mal ravitaillés par l'unique pont qui franchit la rivière. Henri Sandras n'est pas du nombre de ceux du 284^{ème} qui parviennent, à la baïonnette, à rompre l'encerclement.

Tombe de Léopold Moreau mort de ses blessures à l'hôpital de Baleycourt sous Verdun.



Le carré du Souvenir Français

Le carré du Souvenir Français entoure le mausolée. Il regroupe une quarantaine de tombes. Des inscriptions sont toujours lisibles, des stèles et des pierres menacent ruine. Ici un rectangle de graviers, là une simple dépression dans la terre marquent encore l'emplacement d'une tombe. Ces soldats qui reposent là, rejoignent dans l'anonymat leurs camarades enfouis dans la terre des champs de bataille.

L'association du Souvenir Français se propose de restaurer ce lieu sacralisé «dont l'abandon témoignerait de l'oubli des dures leçons du passé et accrédirait définitivement l'idée qu'ils sont morts pour rien».

Claude DOYER
Caudry, le 1^{er} Octobre 2012.



La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

verte

édito

La «Gestion différenciée» des Espaces verts

En application à la Ville de Caudry depuis plusieurs années et plus récemment sur le site de la Base de Loisirs la «gestion différenciée» est une manière réfléchie de gérer les espaces verts, plus respectueuse et plus proche de la nature. Cette gestion fine intègre à la «gestion classique», une véritable approche écologique. Il s'agit de mettre en place des végétaux adaptés à leur milieu (sol, climat, environnement urbain...), de limiter l'entretien et les traitements phytosanitaires. Elle favorise le développement de la diversité de la faune et de la flore, elle limite l'exportation des produits de fauche ou de taille (compostage sur place, espacement des tontes, recours aux plantes vivaces) et l'utilisation de l'eau.

La gestion différenciée assure aussi un équilibre entre accueil du public, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles. Ses objectifs sont d'enrichir les villes en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique des espaces verts, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Lancée en 1999, la «Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais» est pilotée par l'association «Nord Nature Chico Mendès».

Gérard Boury

Président du Siat du Val du Riot

Le portrait du mois



Le faisan doré
Chrysolophus pictus

Famille : phasianidés
Ordre : galliformes
Taille : 60 à 115 cm
Poids : 550 à 900g

Origine : à l'état sauvage, le faisan doré vit dans les montagnes de la Chine centrale, jusqu'à plus de 2000m d'altitude.

Description : le mâle possède une longue huppe dorée, qui lui retombe sur la nuque et une vaste collerette marron écaillée de noir. Le haut du dos et le croupion ont une teinte dorée. La poitrine est écarlate.

Les flancs et le dessous sont rouges. Les plumes centrales de la queue sont noires mouchetées de cannelle, l'extrémité chamois et cannelle. La femelle, brune et tachetée, est plus difficile à reconnaître.

Moeurs : le faisan crie, glapit, piaille. Il préfère courir que voler.

La plupart du temps, le faisan est solitaire, mais au printemps, le mâle chante avec vigueur pour attirer la femelle. Son cri de contact est un «tchak» rauque et métallique.

Reproduction : lors de la danse nuptiale, le mâle hérissé les plumes de sa tête qu'il tient le plus près possible de la femelle, exhibant ainsi sa collerette. En même temps, il s'incline pour montrer son croupion doré et sa queue colorée. Il émet un puissant sifflement.

La femelle pond à l'abri d'une végétation dense. L'incubation est de 22 jours. Le faisan mâle ne participe ni à la couvaison, ni à l'élevage des jeunes. à deux semaines, ceux-ci savent voler mais restent avec leur mère jusqu'à ce qu'ils atteignent la taille adulte, environ 4 mois.

Régime alimentaire : il se nourrit de jeunes pousses, de baies et de graines. Il consomme également certains petits insectes et araignées.



SIAT du Val du Riot
Base de Loisirs, rue Ampère

Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valdurriot.fr / <http://www.valdurriot.fr>



Des nouvelles de notre pigeonnier ■

La saison colombophile s'est achevée le 02 septembre. La remise des prix du championnat colombophile de la saison 2012 et la vente annuelle de pigeons de la base se sont déroulées le vendredi 28 septembre. De nombreux donateurs ont répondu présents et 28 pigeons ont été proposés aux enchères. Comme chaque année, les bénéfices de la vente serviront à couvrir les frais de la prochaine équipe de pigeons qui concourra sous nos couleurs.

Voici le palmarès de la saison 2012 :

- 1^{er} M. René Simard de Soustons (40140)
- 2^{ème} M. Jacques Hernoux de Fontaine Au Pire (59157)
- 3^{ème} M. Maurice Caron de Maroeul (62161)
- 4^{ème} M. Maurice Lenotte d'Etroeungt (59219)



Ce qui s'est passé à la Base cet été ■



samedi 23 juin
à l'occasion de la Fête de la Musique
la Base de Loisirs a accueilli le groupe «Route 60»



méthode alsacienne par la société
des Jouteurs Sauveteurs d'Ors



samedi 28 et dimanche 29 juillet
spectacle de reconstitution médiévale par La Compagnie de France





Ce n'est pas moins de 2 000 personnes qui sont venues découvrir la deuxième édition de notre Festi'val Nature, édition placée sous le signe du soleil et de la convivialité. En effet, c'est sous une chaleur, parfois accablante, en ce début du mois de septembre, que s'est déroulé l'événement. Petits et grands ont pu profiter des diverses animations, aux thèmes variés, proposées sur le site.

Un public réceptif et curieux, une complicité intergénérationnelle au sein des familles et de nombreux échanges enrichissants ont été notés par les animateurs présents dans les stands.

Une réussite à tous niveaux et une satisfaction de la majorité de nos partenaires (que nous remercions encore ici pour leur investissement), qui nous conduisent à renouveler l'expérience en 2014 (la date reste à déterminer).

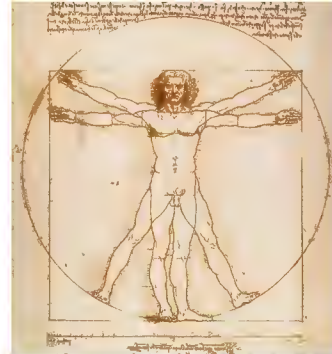


pensée du jour ■

«Un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour-propre»

Claude Lévi-Strauss

«L'origine des manières de table» - 1968



Le geste vert ■



Je boycotte l'huile de palme

Issue du palmier à huile (*Eleaieus guineensis*), c'est l'huile la plus consommée au monde (25% du marché).

Du fait de son faible coût de production, elle est utilisée dans une grande variété de produits (alimentaire et cosmétique).

Elle représente **un danger pour la santé** : riche en acides gras saturés, consommée en grande quantité, elle est nocive pour la santé (**augmentation du mauvais cholestérol, problème cardio-vasculaires et obésité...**).

Elle représente également une **menace pour la Planète** :

les palmeraies, très rentables, **remplacent les forêts primaires locales** (sud-ouest asiatique et Afrique centrale).

Le déboisement par le feu engendre **d'importantes émissions de dioxyde de carbone** dans l'atmosphère.

L'Indonésie est ainsi devenue en peu de temps le troisième plus important producteur d'émissions de carbone après les États-Unis et la Chine.

Inondations, glissements de terrain, **destruction de l'habitat d'espèces protégées** sont autant de conséquences de cette culture intensive.

Cette surexploitation **menace** notamment l'orang-outan (qui se déplace, se nourrit et s'accouple dans les arbres d'Indonésie).

Le commerce de l'huile de palme pourrait conduire à l'extinction de l'espèce, seul grand singe d'Asie, d'ici 12 ans.



Informations diverses ■

- Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h00 à 17h30 (de novembre à février)
- Ouverture du bureau d'accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30
- Permanences au pigeonnier «Capsule» : le mercredi de 15h30 à 16h30 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h00. (du 1^{er} novembre au 28 février) - sous réserve de bonnes conditions météorologiques. Visites sur rendez-vous en appelant le 03.27.85.27.67 ou le 03.27.85.65.39. Les visites sont gratuites.
- Journée de pêche : 7 Euros



Base de Loisirs du Siat du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY
03 27 85 27 67 / 06 22 56 39 95
<http://www.valduriot.fr>



Vie locale

Les habitants bricolent pour le Bois Thierry

Ils poncent, clouent, vissent dans la bonne humeur. L'atelier nichoirs mis en place par l'association Solidarité Multi Services a rassemblé petits et grands à la Maison de quartier Maupassant et au CCAS. Un encadrant technique et une animatrice de la ressourcerie Récup Mat' accompagnent les participants dans l'assemblage des nichoirs.

En 2011, l'action avait permis de relooker des meubles et objets issus des encombrants afin de leur donner une seconde vie. Cette année, c'est en récupérant des palettes de bois que des « maisonnettes pour oiseaux » sont créées.

Ce projet, financé par la Ville, la Région et l'Etat, s'inscrit en effet dans une volonté de récupération et valorisation des déchets. Ces derniers sont de plus en plus nombreux et beaucoup peuvent encore avoir une utilité, la preuve !

Les nichoirs sont destinés à prendre place dans le Bois Thierry, nouvellement rénové. Ils servent à préserver les espèces présentes dans le parc : un nichoir est prévu pour chaque espèce : pic-vert, chouette hulotte, chouette chevêche, mésange bleue, mésange noire, troglodyte et sitelle



Les enfants du Programme de Réussite Educative ont beaucoup apprécié de participer à l'atelier, accompagnés de leurs parents et même de leurs grands-parents.



« Je bricole comme papa ! »

Venez découvrir les nichoirs et les nouveaux panneaux signalétiques du Bois Thierry



Viens faire la fête avec nous Pour les 20 ans de la Crèche ! 20

C'est le 1^{er} septembre 1992 que la Maison Enchantée a vu le jour. Deux jeunes mamans caudrésiennes convaincues de la nécessité de créer un mode d'accueil de proximité pour les jeunes enfants étaient à l'initiative de la création de l'Association et constituaient la première équipe éducative. Installée jusqu'en fin d'année 2003 à l'îlot Faidherbe, la structure multi accueil déménageait en janvier 2004 pour intégrer un tout nouvel établissement situé à proximité de la Bibliothèque Municipale, projet soutenu par la municipalité de Caudry. Ces nouveaux locaux, tout particulièrement adaptés à la petite enfance, ont permis d'augmenter la capacité d'accueil et donc de mieux répondre aux besoins des familles.

La Maison Enchantée a maintenant 20 ans et fêtera cet évènement au travers de diverses manifestations :

le vendredi 16 novembre de 15h30 à 18h

La Maison Enchantée accueillera l'ensemble des parents et des enfants pour

- **un après-midi festif sur le thème du cirque.** Ce sera l'occasion de souffler les bougies et de fêter cet anniversaire dans une ambiance joyeuse et conviviale !
- **à 19h : rencontre officielle avec les partenaires** qui ont toujours soutenu La Maison Enchantée depuis sa création . Le Président (M. Machut) , l'ensemble du Conseil d'Administration, la Directrice (Mme Poix) et l'ensemble du personnel recevront dans les locaux du multi-accueil, les représentants de la ville de Caudry, de la Communauté de Communes, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général ainsi que les partenaires « Petite Enfance » **afin de célébrer les 20 ans d'existence de La Maison Enchantée**, qui s'est développée et regroupe aujourd'hui, trois établissements différents dont la mission est de pouvoir offrir un panel de modes d'accueil pour les jeunes enfants et de répondre aux besoins des familles : Le multi-accueil de Caudry (1992), Le relais assistantes maternelles (2000) et le multi-accueil itinérant sur Bertry, cauvois en cis et Ligny en cis (fin 2003).

Le personnel sera également ravi de revoir tous les anciens collègues ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui se sont tous investis pour la Petite Enfance. Depuis 1992, 6 présidents se sont succédé (M. Porez, Mme Happe, M. Grière, Mme Dervaux, Mme Chaillet et M. Machut) et ont tout mis en œuvre pour pérenniser et développer les actions menées par La Maison Enchantée.



le samedi 17 novembre de 10h à 18h :

- **La Maison Enchantée sera présente au forum de la Petite Enfance** qui se tiendra à la Base de Loisirs (voir page de droite). Au travers d'une exposition d'articles de presse et de photos, vous découvrirez le parcours et les évolutions de l'association depuis sa création.

À cette occasion, le personnel de La Maison Enchantée lance un appel ! :
« Vous êtes parents, enfants, adolescents et vous avez fréquenté le multi-accueil (halte-garderie/crèche) au cours de ces 20 années... » ?

Venez nombreux à la rencontre du personnel toujours très heureux de revoir les enfants qui ont grandi et qui sont devenus maintenant de jeunes adolescents ou même de jeunes parents !

Si vous avez des photos prises à la crèche, n'hésitez pas à les apporter ainsi qu'une photo plus récente !

Ce sera l'occasion de constituer un tableau « avant – après » !

**Samedi
17 Novembre**
10h30-18h salle du Val du Riot

2012
CAUDRY



**4^{ème} journée de la Petite
Enfance**

**gratuit - ouvert à tous
animations toute la journée
lâcher de ballons - tombola**

sur le thème :

*Petit enfant
au fil du temps*



organisée par la ville de caudry et ses partenaires



Animations:

- **À partir de 10h30 :**
«Chasse au trésor»
pour les jeunes enfants.
Nombreuses animations et jeux
sur les stands.
Lecture de contes.
- **À 12h :**
Inauguration
avec lâcher de ballons.
- **De 13h30 à 17h30 :**
Animation avec les clowns
«Clopini et Clopinette», accom-
pagnés de leurs deux mascottes.
- **De 14h à 16h :**
Démonstrations sportives par
les enfants des clubs de judo et
d'aïkido et par la Gymnastique
Sainte Maxellende.
- **À 16h :**
représentation de percussions
brésiliennes par l'école de musique.
- **À 17h :**
Tirage des lots récompensant
les participants à la chasse au trésor.
- **À 17h30 :**
représentation de la chorale
municipale
**Une crêpe sera offerte à
chaque enfant présent.**

salle polyvalente de la base de loisirs
du val du riot caudry-beauvois

dimanche 18 novembre de 9h à 17h :

Le Relais Assistantes Maternelles de Caudry organise sa
BRADERIE spécifique à la PETITE ENFANCE
dans la salle polyvalente de la Base de Loisirs du Val du Riot
**Les exposants proposeront matériels de puériculture,
vêtements, jouets et livres d'occasion.**

Pour rendre l'accueil plus convivial, le stand des assistantes maternelles
proposera une petite restauration et des boissons au profit de l'association.
Il sera également possible aux parents et futurs parents de s'informer sur le
mode de garde auprès des assistantes maternelles.

Emplacement : 1€ le mètre. Renseignement et réservation au RAM, rue de la Crèche.
Tél : 03.27.76.34.11 ou 06.26.79.63.23 (de 9h30 à 17h).
Contact : Sylvie Plouchart, responsable du RAM.



Vie scolaire



Effectifs scolaires

Ecoles maternelles

| Ecoles | Année 2012/2013 |
|------------------|-----------------|
| Françoise Dolto | 180 |
| Jean Lebas | 155 |
| Jules Ferry | 162 |
| Batisse et Laïte | 144 |

Ecoles primaires

| Ecoles | Année 2012/2013 |
|-----------|-----------------|
| Jean Macé | 255 |
| Janssoone | 264 |
| Paul Bert | 238 |
| Condorcet | 199 |

Ecole privée

| Ecole Saint Michel | Année 2012/2013 |
|------------------------|-----------------|
| Maternelle et primaire | 170 |

Collèges

| Collèges | Année 2012/2013 |
|-----------------|-----------------|
| Jacques Prévert | 698 |
| Jean Monnet | 688 |

Lycée

| Lycée | Année 2012/2013 |
|-----------------------|-----------------|
| Joseph-Marie JACQUARD | 599 |

Les uns partent - les autres arrivent

Charmante tradition que celle instaurée par la Municipalité voilà quelques années et qui permet à M. le Maire de mettre à l'honneur les fonctionnaires et notamment les enseignants qui s'apprêtent à quitter Caudry soit par voie de mutation soit parce que l'heure de la retraite a sonné pour eux.

Ce vendredi 29 juin 2012, cette tradition a une nouvelle fois été respectée puisque Guy Bricout, entouré des élus de son conseil municipal, a accueilli salle des fêtes du Pôle Culturel de nombreux enseignants et notamment parmi les plus anciens ces nouveaux retraités :

- au Lycée Jacquard

Mme Nicole COHYN, professeur de S.V.T. durant 23 ans.

M. Robert CAGNON, professeur d'électrotechnique depuis 19 ans et en retraite à compter d'octobre.

Mme GUIDEZ, secrétaire depuis 9 ans.

- au Collège Prévert

M. Pascal ETHUIN, principal du collège

et M. Daniel VERIN, professeur de S.E.G.P.A.

- à l'école Saint Michel

Mme Thérèse HEGO, enseignante depuis 1972.

Ont également été mis à l'honneur lors de cette manifestation :

- le gendarme ALLION, en poste à Caudry depuis 2004.

- M. Willy LENGLET, directeur d'Avenir Jeunes qui nous quitte pour Cambrai et enfin M. L'abbé BOUTROUILLE qui part vers le Douaisis.

Mais si certains partent, d'autres arrivent et nous sommes heureux d'accueillir.

Mme Rosalia NOULIN, nouvelle principale du collège Prévert

M. André CORBISEZ, nouveau proviseur adjoint du lycée Jacquard ainsi que tous les enseignants et enseignantes récemment nommés dans les différentes écoles de Caudry à qui nous souhaitons la bienvenue et que M. le Maire recevra très bientôt lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Pierre LÉVÊQUE,

Conseiller Municipal Délégué à l'enseignement,
et à la Formation Professionnelle



Un **gros** chantier : les travaux de **réhabilitation**



du Restaurant **Scolaire**



Si vos enfants prennent régulièrement leurs repas à la cantine scolaire, vous n'avez pas été sans remarquer quelques changements tout à fait provisoires dans l'organisation de notre restauration collective notamment pour les élèves des écoles primaires.

C'est ainsi qu'actuellement, les élèves de l'école Janssoone prennent leur repas avec ceux de l'école Jean Macé à l'Espace Intergénérationnel A. Schweitzer et que les élèves de l'école Paul Bert cohabitent avec ceux de l'école Condorcet à la cantine Lebas/Condorcet, tous ces déplacements étant savamment orchestrés grâce à une rotation de bus.

La raison de cette nouvelle et ponctuelle organisation de la cantine : la fermeture momentanée du Restaurant Scolaire Paul Bert pour travaux, ce bâtiment en avait bien besoin ! En effet, ouvert depuis 1978, notre restaurant scolaire n'avait jamais jusqu'ici fait l'objet de travaux importants hormis des travaux d'agencement intérieur, d'accoustique et de mise aux normes de la zone cuisine.

C'est donc un grand «lifting» dont bénéficie actuellement ce bâtiment avec rénovation de la toiture, réhabilitation complète de mise en conformité de la zone salle à manger. Puis dans un second temps, les travaux concerneront la zone fabrication des repas avec là aussi, une modernisation et une mise aux normes de la cuisine qui rendrait possible par la suite, la fabrication des repas sur place.

Ce projet actuellement à l'étude par la municipalité permettrait sans doute l'amélioration de la qualité des repas servis à nos enfants mais aussi à nos seniors.

Un vaste chantier dont la dernière phase devrait se terminer dans le second semestre 2013.



Explosion à l'école maternelle Batisse et Laïte

Le mercredi 18 juillet 2012 dans la matinée, et pour des raisons qui restent à ce jour à déterminer, une explosion s'est produite dans le local d'entretien de l'école maternelle Batisse et Laïte.

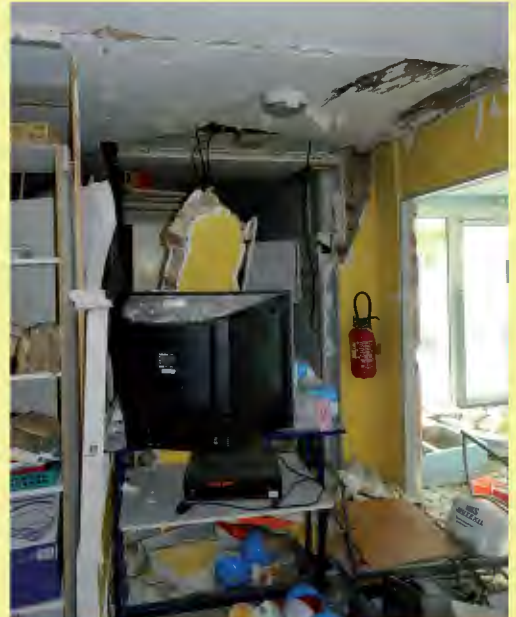
Heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Aucun enfant ne se trouvait dans les locaux à ce moment puisque nous étions en période de vacances scolaires et que les enfants qui fréquentent le Centre Aéré Municipal qui occupe parfois une partie de ces locaux scolaires étaient en sortie. Seules deux A.T.S.E.M. occupées à effectuer le grand nettoyage d'été étaient présentes mais saines et sauvées bien qu'un peu choquées.

Très rapidement sur les lieux, les services de secours et d'incendie, la gendarmerie et les agents municipaux ont circonscrit le sinistre et pris les mesures nécessaires pour sécuriser le bâtiment. De nombreux élus se sont également rendus sur place ainsi que la police scientifique. Une enquête est toujours en cours pour tenter de déterminer les causes du sinistre.

Mais comme le dit le dicton : « A quelque chose malheur est bon » puisque ce sinistre a obligé la municipalité à refaire à neuf la salle de jeux, le hall d'entrée, et le bureau de la directrice en plus du coin toilette dont la réfection était déjà prévue.

Résultat : une école maternelle quasi-neuve et prête pour l'accueil des bambins à la rentrée.

Un coup de chapeau à l'ensemble des services municipaux et des entreprises qui sont intervenus sur ce chantier. Une très belle réussite en un temps record !



Les travaux dans les écoles



Réfection des toilettes
à l'école Françoise Dolto

Réfection de la toiture
à l'école Jean Lebas

Nouvelle grille
école Françoise Dolto



Point Jeunes

L.A.L.P.

au Centre Social

Blanqui Ronsard Négrier



Séjour à Sixt Fer à Cheval



Séjour à Sixt Fer à Cheval

C'est tambour battant que les vacances d'été ont commencé pour les jeunes du Lieu d'Accueil, de Loisirs et de Proximité (centre social Blanqui Ronsard Négrier) âgés de 11 à 17 ans. En effet, ils étaient partie prenante dans l'organisation de la kermesse du quartier. Celle-ci a été mise en place en collaboration avec les adultes du centre social BRN. Cette action faisait partie d'un des nombreux autofinancements réalisés par les jeunes pour leur départ en séjour. Pour patienter avant le grand départ, ils ont pu participer à de nombreuses sorties telles le Val Joly, avec au programme un raid aventure, la Bul de St Quentin, le Bowling de Caudry ...

Au cours du mois de juillet, un échange avec la BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile) a eu lieu sur le thème de la sécurité routière avec à la clé une randonnée VTT.

Enfin le grand jour : le 28 juillet, départ de 14 jeunes en train, direction DORRES dans les Pyrénées Orientales, où des activités multiples et diverses (journée en Espagne, Canyoning, Rafting...) étaient programmées durant 15 jours.

Un autre groupe composé de 7 jeunes, leur emboîtait le pas, direction Sixt Fer à Cheval pour un séjour d'une semaine en Haute Savoie où la thématique dominante était les sports de montagne.

Au total, 21 jeunes ont pu profiter de ces séjours et sont rentrés heureux et bronzés, avec de nouveaux projets plein la tête. Ces activités ont pu être mises en place grâce à l'investissement des jeunes, aux différents partenaires de la structure (Mairie de Caudry, CAF, Conseil Général...) et à l'équipe d'animation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Thierry DOREMUS et Charlotte SORRIAUX au 03.27.85.57.91



Intervention BPDJ



Autofinancement kermesse



Sortie au Val Joly



39

Séjour à DORRES





Le Conseil des Jeunes

Les Quartiers d'été

Les Quartiers d'été, ont eu lieu le Jeudi 9 Août 2012 sur la place de Caudry! Nous avons été sollicités par l'Association Avenir's Jeune pour participer à cette journée !

Au programme : Jeux gonflables, stand maquillage et de nombreuses autres activités. Beaucoup d'enfants étaient présents sur cette manifestation, nous avons pris plaisir à les divertir pendant ne serait-ce qu'une journée!! Une journée ensoleillée qui a permis une forte affluence au stand maquillage. Au "Tir au but" aussi, de nombreux enfants étaient présents. Un plaisir pour nous, membres du Conseil des Jeunes de voir ces enfants s'amuser.

La Prévention Routière

Le 2 Septembre 2012, a eu lieu la Journée Prévention Routière à Caudry, nous avons été sollicité par Jeanne Rose Bisiaux, organisatrice du projet.

Nous avons dû réaliser une vidéo sur la Prévention. Pour la réalisation de notre vidéo, nous avons été au centre aéré municipal de Caudry pour faire participer les jeunes de 11-12 ans et les 14-15ans, nous les avons interviewés sur le thème de la sécurité routière. Nous avons aussi sollicité les plus petits âgés de 6-7 ans pour nous faire de magnifiques dessins. Nous avons voulu insister sur les dangers de l'alcool au volant, car celui-ci reste la plus grande cause des accidents en France. Nous avons passé plus de 22H sur la réalisation de notre projet.



Durant cette journée, nous avons tenu un stand dans lequel était exposée une trentaine de dessins, nous avons préparé un jeu de l'oie sur la prévention ; une soixantaine d'enfants sont venus y jouer!! Notre vidéo a été diffusée au Millenium de Caudry ; une centaine de personnes étaient présentes pour venir voir le travail que nous avons effectué. Après la diffusion, nous avons fait la rencontre de Madame Descamp, qui est venue faire un témoignage très émouvant. Cette mère de famille a perdu son fils de 17 ans dans un accident de voiture. Nous voulions la remercier pour sa présence et pour son témoignage car il fallait énormément de courage pour le faire devant un public inconnu.

Nous espérons que le message est bien passé et que la prévention continuera à exister pour les jeunes et leurs aînés.

Notre vidéo à été mise en ligne sur notre page Facebook, n'hésitez pas à venir la visiter : <http://www.facebook.com/cdj59540?ref=hl>

Retrouvez nous sur : <http://le-conseil-des-jeunes-59.skyrock.com/> ou sur notre page : <http://www.facebook.com/cdj59540>



Original Contest

Simon Lefranc, bigspin flip

Ghislain Lefranc, Switch bigspin heel flip

Paul Graillot, Ollie

Christophe, grapeur de Solesmes

L'année 2012 à Caudry, est synonyme de nouvelles activités. En effet on retrouve cette année la création de l' « Asso Caudry Skate », association qui regroupe et fédère les adeptes de skateboard du Caudrésis. Pour lancer l'association et faire connaître sa pratique au plus grand nombre, Mickael Lanciaux, Thomas Faille et Clément Quennesson, les trois responsables d'Asso Caudry Skate, ont décidé d'organiser un événement visant à inviter le public dans la piste de skate de la ville.

Le « skatepark » de Caudry a donc accueilli le samedi 25 août 2012 « l'Original Contest », une compétition de skateboard ouverte à tous et s'articulant en deux catégories : les moins de 16 ans et les plus de 16 ans. Une mention spéciale a également été décernée à celui qui réalise la plus belle figure. Les meilleurs skateurs parmi les 18 participants ont été récompensés par du matériel, permettant ainsi de les aider dans la pratique de cette discipline.

Durant l'après-midi, quelques grapheurs ont réalisé une fresque sur le mur récemment restauré du skatepark. Une buvette était également présente pour guérir la soif et la faim de tous.

Après le contest s'est déroulé un concert mettant en scène un groupe de métal caudrésien : « Infernal Circle », ainsi qu'un groupe arrageois : « Under Your Bed ».

L'événement a rencontré un succès dépassant celui attendu. Les skateurs, les grapheurs, les musiciens, le public et toute l'équipe organisatrice se sont côtoyés dans une bonne ambiance et sous un soleil qui a su s'imposer à travers les nuages.

Le skateboard semble trouver sa place dans la vie associative, sportive et événementielle caudrésienne.

L'Asso Caudry Skate souhaite remercier la ville de Caudry et ses représentants ayant aidé à la réalisation de cet événement, le magasin spécialisé dans le matériel de skateboard Planete Surf de Cambrai, le magasin Rock N'Volts de Caudry pour le matériel de son et tous les autres partenaires et bénévoles ayant participé à la réussite de cette journée.

Vous êtes tous invités à venir au skatepark de la ville pour découvrir le skateboard et la fresque réalisée lors de ce contest.

Il est possible d'adhérer à l'association afin de recevoir de l'aide pour progresser dans la pratique du skateboard, de participer aux voyages organisés dans d'autres skateparks ou aux événements liés au skate qui auront lieu à Caudry.



Infernal Circle



Under Your Bed



Les organisateurs, animateurs et gagnants

Les résultats du contest :

Catégorie moins de 16 ans :

- 1^{er} : Maxime Mascart (Valenciennes)
- 2^{ème} : Paul Graillot (Caudry)
- 3^{ème} : Baptiste Drancourt (Caudry)

Catégorie plus de 16 ans :

- 1^{er} : Thomas Courbet (Caudry)
- 2^{ème} : Florian Marini (Lille)
- 3^{ème} : Simon Lefranc (Beauvois)

Gagnant de la plus belle figure :
Ghislain Lefranc (Lille)



Grégoire Tos, 360 flip.

Vie des seniors

Association Caudrésienne des Retraités



« Activités de l'A.C.R. »

Voyage à Morzine - Avoriaz
du 22 avril au 27 avril 2013
Adhérents 540 € - non adhérents 570 €

Une journée à Chimay
le jeudi 16 mai 2013
transport, visite des alentours,
petit train, repas.
Prix : 63 €

« Âge Tendre et Tête de Bois »
Au Zenith de Lille
Vendredi 7 juin 2013
transport et spectacle : 64 €

Renseignements
et inscriptions :
Madame Suzanne FOVEZ
15, rue de Fourmies
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.76.12.57



Nouveau à Caudry...

Les responsables d'Avenir Jeunes, l'Association des Aînés d'Albert Schweitzer et la Ville de Caudry se sont rencontrés le vendredi 7 septembre afin de valider une convention partenariale relative à l'utilisation de la salle d'activités physiques adaptées. En effet, il est prévu de recevoir les seniors : les mardis de 11h à 12h et les familles et les jeunes à partir de 14 ans : les vendredis entre 14h et 16h30 au sein de l'Espace Schweitzer, avenue Jules Guesde. Attention cette action est en faveur de personnes sédentaires atteintes ou non de différentes pathologies de type : diabète, obésité, asthme, addictions, insuffisance respiratoire...

Sonia Lefort, salariée d'Avenir Jeunes et professeur d'activités physiques adaptées est prête à vous rencontrer pour étudier au mieux votre demande. Si vous êtes âgé(e) de plus de 55 ans, renseignements et inscriptions à l'Espace Schweitzer au 03 27 85 28 93.

Si vous êtes adhérent d'Avenir Jeunes, renseignements et inscriptions au 03 27 75 84 11. Pour pratiquer cette activité vous devez obligatoirement vous munir d'un certificat médical avec mention « Apte à la pratique d'activités physiques », d'une tenue de sport et d'une serviette de toilette.



Cadeau de Noël aux seniors caudrésiens

Beau cadeau de Noël que la surprise réservée par la Ville de Caudry aux seniors de 65 ans et plus !

En effet, jusqu'à présent et depuis de très nombreuses années, la Ville de Caudry offrait un colis de Noël à tous les seniors âgés de 60 ans et résidant à Caudry depuis plus d'un an, à condition qu'ils soient non imposables sur le revenu.

En 2011, plus de 1 100 colis alimentaires ont ainsi été distribués sans compter les colis douceur réservés aux personnes résidant en maison de retraite dans la commune.

Cette année, la Municipalité a souhaité modifier, simplifier et moderniser cette opération.

La commission municipale des seniors a longuement travaillé et réfléchi à la mise en place d'un nouveau système qui éviterait d'une part les longues journées de manipulation, de préparation et de distribution des colis composés de denrées alimentaires et d'autre part permettrait de favoriser le commerce local en faisant travailler l'ensemble des commerçants caudrésiens et surtout laisserait aux seniors la liberté et le plaisir de choisir eux-même leur CADEAU de NOËL.

Enfin, la Municipalité a souhaité bannir l'exclusion. Plus aucune condition financière pour bénéficier de ce cadeau :

Unique règle : Etre âgé(e) de 65 ans et plus, être domicilié(e) à Caudry et être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

C'est ainsi que fin novembre 2012, chaque Caudrésien ou Caudrésienne âgé(e) de 65 ans et plus et inscrit(e) sur les listes électorales recevra par courrier à son domicile UN BON CADEAU de NOËL d'une valeur de 25 euros.



Ce bon pourra être utilisé chez chaque commerçant ou artisan caudrésien qui se sera engagé au préalable à participer à l'opération.

A cet effet, une affiche indiquant que le commerçant accepte les bons sera apposée sur la vitrine.

Pour des raisons comptables et budgétaires, ce bon devra être dépensé **impérativement avant le 25 décembre 2012**.

Plus de 2 300 personnes bénéficieront de ce bon d'achat. Cette opération a nécessité un bel effort financier municipal mais devrait satisfaire à la fois nos seniors et les commerçants et artisans caudrésiens.

Denis COLLIN,
Adjoint au Maire
chargé des seniors

2^{ème} Forum

« *La soixantaine active à Caudry* »

Samedi 24 Novembre
Espace Schweitzer

Cette journée est organisée par le CLIC des Cantons de Clary-Le Cateau, le CCAS et la Ville de Caudry et destinée aux caudrésiens de 60 et 61 ans.

Si vous faites partie du public concerné et que vous n'avez pas encore été avisé, merci de vous faire connaître à

l'Espace Schweitzer 20 avenue Jules Guesde
Tél. : 03.27.85.28.93.

43

La Ville de Caudry et les seniors d'Albert Schweitzer
proposent le

Thé Dansant de Noël

offert par la Municipalité
aux seniors caudrésiens

Mercredi 19 décembre
à l'Espace Schweitzer

animé par **Christian GAUCHY**
et son orchestre

Renseignements :
Tél. : 03.27.85.28.93



Les AIDES en faveur DU MAINTIEN À DOMICILE des personnes âgées



Les personnes de plus de 60 ans peuvent bénéficier d'aides pour les actes essentiels de la vie quotidienne. Ces aides sont soumises à des conditions d'autonomie et parfois des conditions de ressources.

En cas de sortie d'hospitalisation

Les mutuelles accordent des heures d'aide-ménagère (certaines conditions sont requises : contrat souscrit, hospitalisation en urgence, durée d'hospitalisation...). Seule une association prestataire peut assurer la prise en charge mais la personne âgée reste libre du choix de la structure. La demande doit être faite le jour de la sortie ou dans les 48 heures. La demande peut être faite par la personne âgée, le service social du centre hospitalier, le C.L.I.C. ou des services d'aide à domicile.

L'Aide au Retour à Domicile après hospitalisation vise à mettre en place un accompagnement de la sortie de la personne âgée. Elle s'adresse aux retraités du régime général et présentant un pronostic de récupération. Elle permet la prise en charge d'aides humaines et des aides techniques. La demande doit être faite par le service social du centre hospitalier, avant la sortie, ou par le C.L.I.C. Elle est attribuée en fonction des revenus.

L'APA d'urgence peut être sollicitée sous réserve d'une perte d'autonomie importante et sur avis médical. Le mode d'intervention est uniquement en prestataire. Cette aide peut se mettre en place rapidement, en attendant la constitution du dossier APA. La demande doit être faite par le service social du centre hospitalier, avant la sortie, ou par le C.L.I.C.

Pour les autres cas

L'aide-ménagère assure une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, des courses. Le nombre d'heures est attribué en fonction des besoins. La prestation d'aide-ménagère à domicile est prise en charge soit par votre département au titre de l'aide sociale, soit par votre caisse de retraite. Une participation financière peut vous être demandée. Elle est déterminée en fonction de vos revenus.

L'APA : Lorsqu'une personne âgée rencontre des difficultés à accomplir les gestes simples de la vie quotidienne : se lever, se déplacer, se laver, s'habiller, sortir de chez elle, cuisiner ses repas, effectuer les tâches ménagères de base..., elle peut alors bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.).

Une fois le dossier constitué et réceptionné par le Conseil Général, une équipe médico-sociale se rend au domicile pour évaluer le degré d'autonomie et établit un plan d'aide. L'équipe médico-sociale indique alors la somme allouée par le Département et la participation financière restant à votre charge (calculée par rapport aux revenus).

L'APA peut être versée :

À une association en mode prestataire. L'association est l'employeur du salarié, assure toutes les démarches administratives, la formation du personnel. La facture est acquittée directement par le département. La personne âgée paie la participation restant à charge. Le C.C.A.S. de Caudry ne fonctionne qu'en mode prestataire.

Directement à la personne âgée : sous forme de chèques pré-financés. La personne âgée peut alors choisir deux modes d'intervention :

1. *en contrat de gré à gré* : L'embauche d'un salarié peut s'accomplir au moyen du CESU déclaratif. Le particulier qui choisit d'employer un salarié est soumis à un ensemble d'obligations liées à son statut d'employeur (déclaration des salaires, paiement des cotisations sociales, ...)

2. *en mandataire* : l'association accompagne dans le recrutement des salariés, effectue les démarches administratives (fiches de paie, déclaration URSAFF...) et peut assurer le remplacement du salarié si nécessaire. Certaines associations demandent une cotisation annuelle. Des frais de gestion sont facturés.

La personne âgée est libre de choisir l'association mais il est fortement conseillé d'établir plusieurs devis pour comparer les frais restant à leur charge. Les sommes versées au titre de l'APA ne font pas l'objet d'une récupération sur la succession du bénéficiaire, ni sur les donations. Les frais restant à votre charge ouvrent droit à la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Les services sociaux des établissements hospitaliers, des caisses de retraite, le C.L.I.C. et le C.C.A.S. de Caudry sont à votre disposition pour vous apporter des renseignements et vous aider à constituer un dossier.

Article co-rédigé par Mme BRISSEZ
Coordinatrice du C.L.I.C. du Cambrésis
et Mme RIBLE, Directrice du C.C.A.S.

Numéros utiles : ■ C.L.I.C.

des cantons de Le Cateau - Clary
Association Géronto-Assistance
52, rue Jean-Jaurès - 59360 Le Cateau
Tél. 03 27 77 72 72 - Fax 03 27 77 11 25
Lundi au vendredi de 8h30 à 12 h30
et de 13 h30 à 17 h



■ C.C.A.S. de Caudry - Service d'aide à domicile

06, rue Léon Gambetta - 59540 Caudry
Tél. 03 27 75 70 70 - Fax 03 27 75 70 71
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13 h30 à 17h



Service d'Aide à domicile du C.C.A.S. de Caudry

**Réunion annuelle des bénéficiaires
mardi 20 novembre à 16h
à l'Espace Schweitzer**

Moment d'échange et de questionnement sur le fonctionnement du service. Réunion ouverte à toute personne désirant des renseignements.

Vie sportive



Le 24 juin dernier, l'association A 100 danses, présidée par David LENGRAND, a organisé une journée d'animations sur le nouveau plateau couvert situé à côté de la salle Coubertin sur le thème du street-ball.

Aussi, basket, graph, hip hop ont permis à beaucoup de faire découvrir les arts et sports nouveaux.

Le 17 octobre en partenariat avec les "scènes mitoyennes", A 100 danses a proposé une initiation au hip hop.



*Le tennis,
un sport,
une passion !*

Ligue
des Flandres
de Tennis

FFT
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Tennis Club Caudry
Ecole de tennis 6 à 18 ans
cours adultes débutants ou remise à niveau
Compétitifs jeunes et adultes
Tournois FFT jeunes et séniors

Tennis Club
Caudrésien

www.tennisclubcaudresien.fr
Tél : 03.27.85.38.39

AÏKIDO



MEMBRE DE
LA FÉDÉRATION
INTERNATIONALE
D'AÏKIDO
POUR LA FRANCE
11, rue Jules Vallès
75013 Paris
Tél. 01 43 49 22 22
Fax 01 43 49 07 01



COURS ENFANTS

- Mercredi de 14h30 à 15h30
- Samedi de 14h à 15h30

COURS ADULTES ET ADOLESCENTS

- Mercredi de 17h30 à 19h
(travail des armes)
- Jeudi de 19h à 20h30
- Samedi de 15h30 à 17h
- Dimanche de 9h à 11h

(cours de Self Défense techniques d'AÏKIDO adapté aux femmes)

Les cours ont lieu au Palais des Sports
Boulevard DUNAND
2 Essais gratuits

Renseignements :
Tél. : 03 27 85 61 96 - 06 69 99 16 53
Email : jeanjacques.real@neuf.fr
www.aikido.mda-caudry.fr





La Sainte-Maxellende Gymnastique

Plus qu'une association, une institution

FFGym

105 ans cette année. Ni plus, ni moins. Pas toute jeune la Sainte-Maxellende. Pourtant, elle ne fait pas son âge et cette association, véritable institution à Caudry, est toujours en pleine forme.

Le secret de son éternelle jeunesse ? Son label petite enfance évidemment. Grâce à la baby-gym et à l'éveil gymnique, on peut venir pratiquer la gymnastique, salle des Tullistes, dès l'âge de deux ans. Pour ces bambins, des ateliers ludiques sont mis en place par des animateurs spécialisés petite enfance, ateliers leur permettant de découvrir leur corps et d'appréhender l'espace qui les entoure. Idéal pour permettre aux enfants de s'épanouir.

Mais la Sainte-Maxellende, c'est aussi la gym loisirs, à savoir la possibilité de venir marcher sur une poutre, faire le flip sur une diagonale au sol, des renversements à la barre... Juste pour le plaisir de s'entraîner et de s'entretenir. Pas de pression pour ces gymnastes qui évoluent à leur rythme.

Et pour ceux désirant faire de la compétition, des horaires d'entraînements adaptés sont proposés pour pouvoir progresser afin de porter haut les couleurs du club en compétition. Aux dires des entraîneurs, quelques jeunes gymnastes sont d'ailleurs prometteuses de belles médailles. Des champions et des championnes, la Sainte-Maxellende en a formé quantité depuis toutes ces années. Une section sportive a été mise en place avec le collège Monnet facilitant la progression pour les gymnastes.

Des gymnastes tous animés d'une même passion, la gym, et d'un même esprit, celui sportif. Passion et état d'esprit partagés par Sylvia, Thérèse, Jérôme, Aurélien, Fred, Vanessa, Sébastien... Les animateurs et entraîneurs de l'association, des « anciens » et des nouveaux, tous désireux de contribuer à la pérennité de cette association, qui autre preuve de sa jeunesse, sait s'adapter à la société qui l'entoure. Une crise, une baisse du pouvoir d'achat... Soit, la Sainte-Maxellende a revu ses cotisations à la baisse. On ne devient pas une institution par hasard.



Les horaires des entraînements à la Salle des Tullistes, av. Jean Moalin

Baby gym : pour les 2 et 3 ans,

- mercredi de 10h à 11h ou
- samedi de 9h à 10h

Éveil gymnique : pour les 4 et 5 ans,

- mercredi de 11h à 12h ou
- samedi de 10h à 11h

École de sport : pour les 6, 7, 8 et 9 ans,

- mercredi de 14h30 à 16h

Gym forme loisirs : pour les 10 ans et plus,

- mercredi de 16h à 17h30

Compétitives :

- lundi de 17h30 à 19h : Poussines
- mardi de 17h à 18h30 : benjamines et minimes.
- mercredi de 13h30 à 15h30 : poussines, benjamines et minimes.
- vendredi de 17h15 à 18h45 : poussines,
- vendredi de 18h15 à 20h15 : benjamines.



L'ÉCOLE DE DANSE DE CAUDRY

• CÉCILE AVIO •



- CLASSIQUE
- MODERN'JAZZ
- HIP HOP
- CONTEMPORAIN
- ROCK'N ROLL
- VALSE
- TANGO
- SALSA
- ATELIERS BÉBÉ* • PARENT
(* à partir de 4 mois)
- HANDIDANSE



Qui ne connaît pas aujourd'hui l'Ecole de Danse de Cécile AVIO à Caudry !

Cette Ecole de Danse dont les qualités et le sérieux professionnel ne sont plus à démontrer, accueille les bébés avec leurs parents, les enfants, les adolescents, les adultes afin de suivre des cours de danse de qualité, avec des Professeurs compétents et diplômés du Ministère de la Culture, ne mettant pas en danger la croissance des enfants, leur assurant une bonne technique tout en conservant le plaisir et le loisir de la Danse.

La spécialité de l'Ecole ? c'est d'offrir toutes les couleurs de la Danse pour l'épanouissement des jeunes et moins jeunes !

En conclusion, tout le monde trouve son bonheur !!!

• LES COURS SE DÉROULENT
À LA SALLE DES TULLISTES
rue Alfred de Musset
(au 1^{er} étage)

• LES SPECTACLES :

9 & 10 février 2013 « Les Cartes Blanches »
Spectacle annuel qui consiste à présenter toutes les classes de Danse et Handidanse

25 & 26 mai 2013 Gala à thème :
« l'Horloge magique »
Grand gala féérique apprécié des parents et des grands parents qui fait salle comble !

INSCRIPTIONS toute l'année durant les heures de cours à la salle des Tullistes.

Renseignements et inscriptions : 03.27.76.59.18 / 06.62.50.36.90

handidanse.avio@wanadoo.fr



Vie Associative

Fonds de Participation des Habitants



Pour réaliser des projets,
Faire bouger sa commune,
Le F.P.H. peut apporter une aide financière !!!

Vous habitez Caudry : Quartier Maupassant, Quartier Ronsard, Quartier Négrier, Centre-ville, Etc, ...

Vous êtes en association ou un groupe de personnes.

Vous avez une idée, un projet pour votre quartier :

- ☉ fêtes et animations de quartier
- ☉ sorties familiales, culturelles, sportives ou éducatives
- ☉ échanges et solidarité entre les quartiers
- ☉ achats de petit matériel pour votre projet
- ☉ formation, concertation et information des habitants

↳ peut vous apporter une aide financière

↳ pouvant aller jusqu'à 1000€ correspondant à 60% du montant total du projet

Au Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Caudry - Rue Camille Desmoulins à CAUDRY

Au Centre Social Blanqui Ronsard Négrier - 14/2 rue Clément Marot Résidence du Bellay à CAUDRY

Au Centre Social Marliot Maupassant - 8 rue Auguste Marliot à CAUDRY

MONTER UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS



Le Lieu d'Accueil, de Loisirs et de Proximité Seniors

Le L.A.L.P. Seniors permet aux séniors de bénéficier des loisirs de proximité en libre adhésion. Ce projet vise à rompre l'isolement des aînés en les aidant à recréer des liens sociaux et intergénérationnels, à reprendre une activité grâce à des animations physiques et culturelles. Les rencontres ont lieu tous les lundis de 14h30 à 16h30 à la Maison de Retraite La Dentellière de Caudry.

Depuis avril 2012, une quinzaine de personnes, résidents ou non de la Maison de Retraite sont présentes. On y retrouve aussi les habitants du quartier Blanqui-Ronsard-Négrier et des environs.

Les activités sont diverses et variées, de la gym douce aux rencontres intergénérationnelles, il n'y a qu'un pas dans ce projet où plaisir et convivialité se mêlent.

Le L.A.L.P. séniors est financé grâce à un partenariat actif de la CARSAT.



Si vous souhaitez participer aux activités du L.A.L.P. seniors, n'hésitez pas à contacter Elodie Effner Druenes, Centre Social Blanqui-Ronsard-Négrier au 03/27/76/26/75 ou au 14/2 rue Clément Marot Résidence Du Bellay 59540 Caudry.

Accompagnement Familial et Scolaire



Dans le cadre de l'accompagnement Familial et Scolaire, le Centre Social Blanqui-Ronsard-Négrier est à la recherche de Bénévoles pouvant accompagner les séances du cycle primaire.

L'objectif des bénévoles est de favoriser l'implication des enfants dans leur travail scolaire, aider à la motivation, créer une dynamique de groupe afin de travailler dans une démarche conviviale.



Si vous êtes intéressé(e) pour devenir bénévole, merci de contacter Elodie Effner Druenes au Centre Social Blanqui-Ronsard-Négrier au 03/27/76/26/75 ou au 14/2 rue Clément Marot Résidence Du Bellay 59540 Caudry.



Des associations pour répondre à vos questions !

Un lieu d'information, d'écoute, de soutien et de réconfort

En mars 2011, la Centre Hospitalier a ouvert la Maison des Usagers, un lieu d'écoute et d'information santé accessible à tous, où 15 associations assurent bénévolement des permanences l'après-midi, du lundi au vendredi.

Un lieu pour :

Vous informer sur un problème de santé

- en savoir plus sur une maladie ou une préoccupation de santé,
- s'informer sur les médicaments et les traitements,
- s'informer sur les examens

Vous informer sur vos droits

- s'informer sur les droits des malades,
- connaître les possibilités de recours,
- identifier le rôle des différents organismes.

Vivre avec une maladie, un handicap

- savoir où trouver une écoute, un soutien, un conseil,
- vivre au quotidien avec une maladie, un traitement, une aide,
- rejoindre une association.

Entretenir sa santé

- prévenir les problèmes liés au tabac, à l'alcool et aux drogues,
- Prévenir les maladies sexuellement transmissibles,
- mieux se nourrir, dormir, respirer.



La maison des usagers n'est pas un lieu de soins :

Les informations disponibles ne peuvent remplacer une consultation auprès d'un professionnel de santé qualifié. Les équipes de soins du Centre Hospitalier de Cambrai sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

La Maison des Usagers n'est pas un lieu de réclamations :

Mais les personnes qui s'y présentent peuvent être orientées vers les services compétents pour écouter leurs réclamations.

Pour tout renseignement :



**Centre
Hospitalier
Cambrai**

516, Avenue de Paris - 59407 CAMBRAI Cedex

☎ : 03 27 73 68 40 - www.ch-cambrai.fr

Formation chien visiteur

par le Club Cynophile Caudrésien



Vous voulez vivre
une formidable aventure ?

Vous avez un chien et vous avez un peu de temps libre. Vous souhaitez participer à l'opération « rompre la solitude des personnes en situation d'isolement » ?.

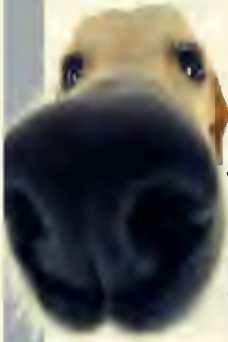
Alors devenez « CHIEN VISITEUR » !...

Pour cela inscrivez-vous rapidement à la formation organisée par Yves MARIN Président du Club Cynophile Caudrésien mais également Formateur et Délégué Régional Nord – Pas de Calais pour l'association Chien Visiteur qui aura lieu **le samedi 10 et dimanche 11 novembre 2012 au centre aéré de Caudry.**

Durant ces deux jours, les maîtres seront formés à cette fonction et leur chien évalué à la résistance au stress. Aucunement besoin d'avoir un champion pour faire chien visiteur, il suffit d'avoir un chien en bonne santé, bien dans sa tête, qui aime le contact avec les humains et se laisse caresser à volonté.

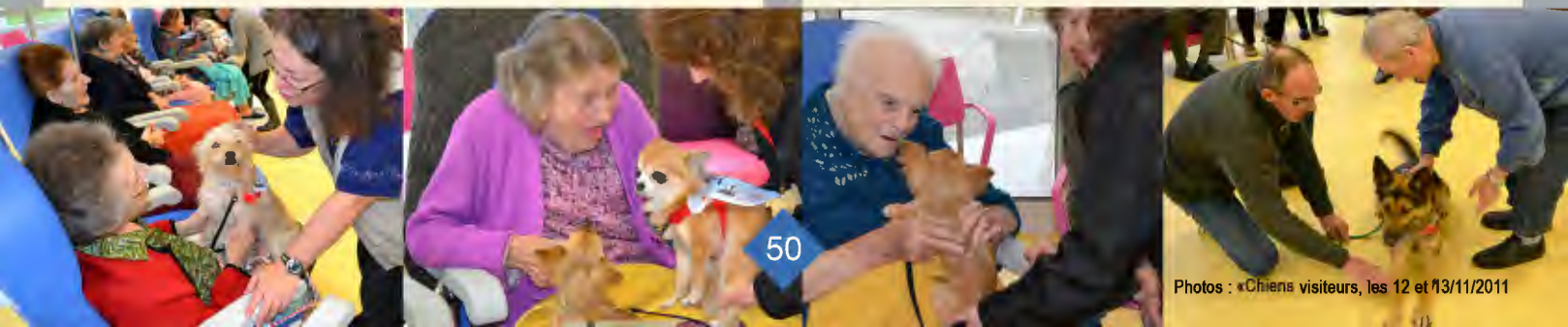
Après votre réussite, vous serez amené à rendre visite en maison de retraite, foyer médicalisé, école... pas plus d'une heure selon vos disponibilités.

Si vous êtes intéressé, contactez Yves MARIN au 06 33 91 10 59 ou passez vous inscrire directement au club Bd du 8 mai 1945 (juste à côté de Bricomarché) qui est ouvert le mercredi de 18h30 à 20h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.



Fiche d'inscription sur le site du club :
<http://www.club-cyno.mda-caudry.fr/>

Voir aussi le reportage de Caudrévision :
<http://www.caudrevision.fr/videos/reportages/les-chiens-visiteurs-en-visite-a-la-residence-aria.html>





école de musique - office municipal de la culture - maison des associations - club photo - amicale laïque - auditorium - espaces mutualisés



Pôle linguistique de l'Amicale Laïque

ITALIEN - Animatrice : Giova MONNE

Contact : giovanna.monne@orange.fr

Horaire : le samedi de 09h à 10h.

Ces cours pratiques s'adressent à des grands débutants.



ALLEMAND - Animatrice : Claude PRUVOT

Contact : pruvotcl@gmail.com

Horaire : le jeudi de 17h30 à 19h30



ANGLAIS - Animatrice : Ingrid PEINADO

Contact : richard.peinado@hotmail.fr

Horaire : le samedi de 9h à 10h15 : cours d'anglais pratique et de 10h15 à 11h30 pour les autres



PATOIS - Animatrice : Martine DEFRUIT

Contact : martinedefruit2@aol.com

Horaire : le samedi de 11h30 à 12h30

Cotisation annuelle : 25 € / Personne

Les cours ont lieu aux Ateliers Culturels, situés à l'angle des rues de la république et jacquard. Pour vous inscrire ou si vous souhaitez d'autres renseignements, merci de contacter les animatrices par email ou Jacques Denoyelle : jdenoyelle@wanadoo.fr

L'Amicale Laïque c'est : Airsoft, Musique, LAN, Numismatique, Scrabble, Informatique, Pôle linguistique (allemand, anglais, italien, patois), Théâtre, Volley, Photo et photo numérique.



Nouvelle adresse nouveau logo pour la Maison des Associations

Au-delà d'un simple déménagement, l'association va surtout intégrer un pôle culturel, technique et artistique dans ce qui devrait être l'un des plus beaux bâtiments de notre ville. Plus grands, plus accessibles et offrant plus de possibilités, les locaux, ainsi que ceux des partenaires, vont contribuer à modifier aux yeux de tous l'image de la Maison des Associations. Il paraissait donc essentiel d'accompagner ce changement par un changement de logo et de communication graphique.

Analyse du nouveau logo :

- **Les carrés** : le thème du carré, déjà utilisé pour agrémenter le catalogue des excursions 2012, est ici repris. Le grand carré représente la structure, tandis que les petits carrés représentent au choix, et selon le public visé, les associations ou les particuliers adhérents à la Maison des Associations. Le grand carré, bénéficiant d'un léger contour blanc, se démarque et se pose ainsi en rôle central, fédérateur. Les petits carrés sont reliés entre eux, symbolisant le lien, la rencontre, la création de projets.
- **Maison des Associations ou MDA ?** : les deux ! «Maison des Associations» apparaît en toutes lettres, mais les initiales MDA, fréquemment utilisées en interne ou par les partenaires, apparaissent également à la verticale, parfaitement alignées.
- **L'accroche** : créateur de lien social. Cette accroche définit le point commun de toutes les activités : créer des liens, permettre la rencontre et la découverte. Alignée à droite du logo, l'accroche est soulignée d'un trait la dépassant vers la gauche et venant se greffer aux petits carrés. Ce trait symbolise le lien.
- **Simplicité de formes et de couleurs** : typo et formes simples, sans détails superflus et se limitant à 2 couleurs pour chaque déclinaison, le logo peut être facilement imprimé ou reproduit sur tout type de support et à moindre coût (t-shirts, stylos...).
- **Un logo-deux déclinaisons** : « Neptune » et « Jupiter »
 - « Neptune » : Dieu romain de la Mer. Cette déclinaison bleu foncé et bleu clair a pour but d'être utilisée principalement pour deux applications : l'utilisation informatique du logo (site, portail...) et l'utilisation institutionnelle (courriers administratifs, dossiers, documents officiels...).
 - « Jupiter » : Dieu romain de la Terre, du Vivant. Cette déclinaison rouille et orange a pour but d'être utilisée principalement pour la communication directe envers nos adhérents : service aux associations (courriers, mailing, affiches...), service excursions (catalogue). Ces deux couleurs chaudes traduisent le lien et l'échange qui se créent entre la Maison des Associations et ses adhérents. N'étant pas choisies au hasard, ces deux couleurs sont également celles du bardage extérieur de nos nouveaux locaux; permettant de manière latente de lier locaux et logo.



..... Ludovic Marin concepteur du logo Maison des Associations



Vie Culturelle

Les Expos du Musée *entrée gratuite pour les Caudrésiens*

«Dentelle pour Jardin Secret»

par Françoise Micoud
jusqu' au 20 janvier 2013

Il est un pays de dentelle où poussent d'étranges fleurs...

Dans le but de faire dialoguer ses collections permanentes de dentelles mécaniques aux motifs arachnéens et floraux avec des oeuvres originales d'inspiration végétale en dentelle réalisées aux fuseaux et sur papier, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies ouvre ses portes à la dentellière et artiste plasticienne Françoise Micoud avec l'exposition Dentelle pour Jardin Secret .

Les formes et les couleurs de la nature inspirent l'artiste pour ses herbiers chimériques. La dentelle aux fuseaux pigmentée, enduite de résine, devient alors la trame végétale de feuilles fragiles éveillant nos sens.

Alliant sa passion pour le textile à son amour du papier, Françoise Micoud utilise aussi ses dentelles comme matrices mobiles pour ses estampes. Les fils métallisés laissent leur empreinte dans le papier et une arborescence prend forme, rehaussée tantôt de nouveaux points de dentelle qui sont autant de fleurs, de fruits et de graines, tantôt de papiers. Elle aime également jouer avec les mots et les transformer, baptisant chacune de ses confections d'un nom enchanteur comme sortie d'un univers imaginaire.

À la fois structurées mais toujours libres de forme, ses créations donnent des pièces uniques qui inscrivent Françoise Micoud dans la lignée des artistes contemporains.

Mot de l'artiste ■

«Mon travail en dentelle aux fuseaux s'articule autour de différents axes : Tout d'abord la nature, sujet principal, mais revisitée, réinterprétée car ce n'est qu'à travers fils et fuseaux que je peux créer, recréer cette nature imaginée. Depuis 1980 je n'ai cessé de travailler des feuilles.»

Elles représentent pour moi l'image de la dentelle, sa légèreté, sa fragilité.

Je les conçois par séries. Ainsi, c'est une même forme originelle qui me permet de multiples déclinaisons. L'une de ces déclinaisons m'a amenée à créer, en grand format, des dentelles telles que : «Autour du vent, ourlée est la feuille» . Dans mon univers, racines, feuilles, insectes, algues, nids, écorces... sont toujours improbables mais il y a un possible et c'est à travers cette part aléatoire de possible que chaque visiteur peut s'approprier l'oeuvre qu'il regarde.

Ensuite en parallèle de ce travail, j'utilise les papiers.

À la base : une dentelle, une presse, du papier. S'y ajoutent de l'encre, de la résine, l'incorporation de papier : papier à cigarette, articles de journaux, ficelle de papier etc. ; des inclusions de points de broderie et même la redondance de points de dentelle qui viennent s'incorporer sur la trace de la dentelle déjà inscrite dans ou sur le papier.

Cela permet à cette dentelle, au départ pièce unique, de se dupliquer, se multiplier. J'aime ce décalage entre la fragilité de la dentelle et ce monstre de fonte qui l'écrase pour lui permettre de poursuivre sa vie différemment. C'est une suite, une façon de continuer la dentelle même après l'avoir ruinée voire détruite..."

Françoise Micoud



En ronde monotone

Les oeuvres ■

L'exposition des oeuvres de Françoise Micoud présente les grandes lignes de son travail : La nature qu'elle revisite et réinterprète à travers la technique des fils et fuseaux.

En parallèle, elle utilise ses dentelles comme outils d'expérimentation pour créer de nouvelles pièces uniques et originales.

Le papier, qu'elle affectionne tout particulièrement et qu'elle utilise comme support de ses dentelles, tout en y incorporant un travail minutieux de broderie.



Buisson

Autour de l'exposition ■

Atelier « Dentelle Machinerie » - Tout public

Scène de lecture – musique – écriture :

Proposée et animée par l'intervenante Ay

Dans le cadre de l'exposition « *Dentelle pour jardin secret* », Ay vous propose de faire naître des textes et des musiques autour des oeuvres de l'artiste Françoise Micoud.

Chaque atelier fera dialoguer des textes d'auteurs et ceux écrits par les participants, inspirés par l'exposition temporaire.

Sur les deux mois d'octobre et novembre, un cycle de huit ateliers est mis en place afin de créer une synergie au sein du groupe. Ces rendez-vous mèneront à une scène ouverte présentée au mois de décembre. Les participants des ateliers liront alors les textes, soutenus en musique par Ay.

Période : octobre/novembre; scène ouverte début décembre.

Tout public à partir de 13 ans

Tarifs d'un atelier : 3€ / 20€ pour le cycle des huit ateliers.

Renseignements et réservations au **03.27.76.29.77**



« Atelier d'automne » - Jeune public

Après la visite de l'exposition « *Dentelle pour jardin secret* » de Françoise Micoud, recherche de graphisme autour d'une feuille collectée dans la nature en adaptant différents outils comme le crayon graphite, la craie et le feutre.

Mercredi 31 octobre de 14h à 16h

Enfants de 6 à 12 ans

Tarif : 3€

Renseignements et réservations au **03.27.76.29.77**



Atelier «Noël en Dentelle» ■

Réalisation de décorations

de Noël en dentelle - Jeune Public

Mercredi 19 décembre. Enfants de 6 à 12 ans. Prix : 3€

Renseignements et réservations auprès d'Angélique Chevalier au **03.27.76.62.03**

Exposition annuelle ■

« Dentelles, Motifs et Tendances »

L'exposition vous invite à aborder la dentelle par le motif. Une présentation chronologique montre son évolution sur la période du XX^{ème} siècle. À travers des robes et créations de couturiers, le motif évolue et se décline sur le thème floral, géométrique et abstrait. Des échantillons de dentelles reflètent la richesse créative des dessinateurs en dentelle : artistes et récepteurs de l'air du temps, des tendances.

Visible jusqu'au 27 janvier 2013

Visite technique avec un tulliste ■

Du mercredi au dimanche, le musée vous invite à rencontrer son tulliste, ouvrier passionné et doté d'un savoir-faire exceptionnel. Il vous accompagne lors d'une visite technique afin de vous présenter toutes les phases de fabrication d'une dentelle, fait fonctionner le métier en vous expliquant comment travaillent les fils qui vont réaliser le motif

Durée de la démonstration : 30 mn

SCÈNES MITOYENNES

Spectacles 2012

Rendez-vous au théâtre de Caudry pour vivre
et partager des moments uniques !

Danse hip hop

DAVAÏ DAVAÏ

Jeudi 25 octobre à 20h30 au théâtre - Tarif étudiant 6€ / tarif réduit 9€ / tarif plein 16€

Les Top 9, troupe de break-dance de Saint-Petersbourg, ne sont pas des petits poucets dans le monde de la danse. Mais plutôt des cadors : en 2008, ils ont remporté la « battle of the year », ce qui fait d'eux des champions du monde de la discipline.

++ STAGES HIP HOP ++

Initiation : mercredi 17 octobre de 15h à 16h30 et mercredi 24 octobre de 14h à 15h30

>> Gratuit sous réserve d'assister au spectacle Davaï Davaï – Age minimum requis 10 ans – encadré par David Lengrand (A 100 Danse)

Perfectionnement : mercredi 24 octobre de 17h à 19h – pour danseurs confirmés

>> Participation 5€ sous réserve d'assister au spectacle Davaï Davaï – encadré par deux danseurs du Top 9, champions du monde de battle (Russie)

Inscriptions et renseignements auprès de Karine au 03.27.70.09.60 ou scenes.mitoyennes@wanadoo.fr

Chanson

LES BLAIREAUX

Mardi 6 novembre à 20h30 au théâtre - Tarif étudiant 6€ / tarif réduit 7€ / tarif plein 13€

Les Blaireaux, groupe phare de la région NPDC, devenu incontournable dans le paysage de la chanson francophone, lève le voile sur 15 ans de chansons

Revue musicale

SWINGING LIFE

A voir en famille !

Samedi 24 novembre à 20h30 au théâtre - Tarif réduit 16€ / tarif plein 25€

10 chanteurs, danseurs et comédiens, 6 musiciens, 34 tableaux, 80 costumes, des chansons qui ont fait le tour du monde, de l'énergie, de l'émotion... Ça chante, ça danse, ça groove !

Jacques Weber

ECLATS DE VIE

Samedi 1^{er} décembre à 20h30 au théâtre - Tarif réduit 16€ / tarif plein 25€

Au sommet de son art, Jacques Weber mêle avec plaisir citations, textes classiques, contemporains, célèbres ou inédits, liant les rires les plus francs à l'émotion la plus dense... telle une grande confidence attendrie et joyeuse faite au public, comme précédemment avec Fabrice Lucchini...

Musique classique

LA FOLIA DE LILLE

Dimanche 16 décembre à 17h au théâtre - Tarif étudiant 6€ / tarif réduit 7€ / tarif plein 13€

La Folia de Lille interprétera un programme varié et éclectique, puisant ses sources dans le courant de la musique baroque, dans le romantisme russe et la musique de film. Avec les chorales de Caudry et de Le Cateau.



SAMEDI 1^{er} DECEMBRE >>>> OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR LA

2^{ème} PARTIE DE SAISON - Spectacles programmés de Janvier à Mars 2013

Nougaro Electro(n) Libre, musique - Respire, Arts du cirque - Hors la loi, théâtre

Le Grand C, arts du cirque - Eric Antoine, humour magie - Le Misanthrope, théâtre....

**Un large choix de spectacle pour toute la famille :
autant de cadeaux à offrir pour Noël**



Billetterie à l'office de tourisme de Caudry / Renseignements 03.27.70.09.60

UN AUTOMNE RICHE EN... CINÉMA !!!

Octobre, novembre et décembre promettent déjà un certain nombre d'évènements incontournables au cinéma à Caudry :

- **Mercredi 31 octobre à partir de 20h00**, ce sera bien sûr l'incontournable « **Nuit de l'Angoisse** »... !! Au programme 3 films d'horreurs ou thrillers, avec des entractes animés et de nombreux lots à gagner. Tarif unique : 12 euros pour toute la soirée (soit 3 films).

- **Vendredi 9 novembre à 20h30**, dans le cadre de la saison 2012-2103 de Connaissance du Monde, l'association Cambrésis Hainaut Québec, en partenariat avec Le Millénium vous proposeront une séance inédite du film : « **Mon Québec** », suivie d'une conférence en salle.

- **Samedi 10 novembre à 15h00** : Ciné-Goûter à l'issue de la projection du film d'animation « **10, 11, 12, Pougne** ». Tarif : 5 euros par enfant. Accès possible à partir de 5 ans. Réservations impératives et directement à la salle de cinéma aux heures d'ouverture.

- **Jeudi 15 novembre à 20h00**, comme tous les ans à la même période, l'association Alliance du Cambrésis pour un Développement Durable vous convie à la **soirée « AlimenTerre »** : projection d'un film documentaire et échange en salle. Accès gratuit pour tous !

- **Mardi 27 novembre à 19h00** : projection du film documentaire « **Mémoire(s) de Quartier** ». Ce film, réalisé entre 2010 et 2012, par l'association Interleukin' et Le Millénium, suit pas à pas les réaménagements du quartier Maupassant de Caudry dans le cadre de l'ANRU. Par un certain nombre d'entretiens avec les habitants, il relate l'attachement de ces Caudrésiens à leur quartier. Présentation gratuite pour tous au Millénium suivie d'un pot de l'amitié dans la salle des fêtes.

- Entre octobre et décembre c'est aussi la reprise du dispositif « **Ados et Cinéma** » : 3 séances (soit une par mois), suivies d'une animation en salle par un professionnel du cinéma. Le thème : **les monstres au cinéma**, offre déjà quelques perspectives comme « **Frankenstein** », « **Frankenweenie** », « **La cabane dans les bois** »... Dates à confirmer prochainement.



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site du Millénium pour tout savoir sur nos manifestations : www.le-millennium.fr Rejoignez aussi le Millénium sur Facebook !

- Rendez-vous -

récapitulatif des manifestations

Du 06 au 24 Novembre

Le Photo-Club de l'Amicale Laïque présente les photos de Jean Laruelle et Pascal Henry
Grenier de la Bibliothèque Victor Hugo aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Samedi 10 et Dimanche 11 Novembre

Formation «Chien visiteur»
Centre aéré de Caudry

Du 10 au 21 Novembre

Grande Fête de Sainte Maxellende
Manèges et attractions foraines
Centre-Ville

Vendredi 16 Novembre

20 ans de la Crèche *La Maison Enchantée*
15h30/18h à la Crèche

Samedi 17 Novembre

4^{ème} Journée de la Petite Enfance
«Petit Enfant au fil du temps»
10h30/18h Base de Loisirs du Val du Riot

Dimanche 18 Novembre

Braderie spécifique à la Petite Enfance
9h30/17h Base de Loisirs du Val du Riot

Dimanche 18 Novembre

Concert d'Automne de l'Harmonie Municipale
Musiques de films, suite «*The lord of the dance*»...
16h au Théâtre de Caudry

Dimanche 18 Novembre

Braderie de Sainte Maxellende
08h/18h, rues du Général Leclerc, de Saint Quentin jusqu'au Rosaire

Mardi 20 Novembre

Réunion annuelle des bénéficiaires du service d'aide à domicile du CCAS
16h Espace Schweizer

Samedi 24 Novembre

2^{ème} Forum «*La soixantaine active à Caudry*»
Espace Schweizer. Tél : 03.27.85.28.93

Samedi 08 Décembre

Parade de Saint Nicolas
Musique - Peluches - Groupe de Maubeuge
Distribution de pains d'épices.
Lancement de la Quinzaine Commerciale.
Centre-Ville

Mardi 18 Décembre

Don du Sang
09h/12h et 14h/17h30 Salle des Sports Sautière

Mercredi 19 Décembre

Thé Dansant de Noël
Espace Schweizer. Tél : 03.27.85.28.93

Quinzaine Commerciale
du 08 au 24 Décembre

Fête 2012 de la Paroisse Sainte Maxellende en Cambrésis

Audencourt, Beaumont en Cis, Beauvois en Cis, Béthencourt, Caudry, Fontaine au Pire, Inchy,

du 9 au 17 Novembre

Neuvaine de prières à Sainte Maxellende

- Vendredi 9 à 18h30 Messe d'ouverture à Inchy,
- Samedi 10 à 18h30 Messe à Caudry,
- Dimanche 11 Messes à 9h30 avec les Anciens Combattants et à 11h à Caudry,
- Lundi 12 à 18h30 Messe à Caudry,
- Mardi 13 à 18h30 Messe à Caudry,
- Mercredi 14 à 17h Messe avec les enfants à Caudry,
- Jeudi 15 à 18h30 Messe à Caudry,
- Vendredi 16 à 18h30 Messe à Caudry.

Samedi 10 Novembre

«*Marche sur les Traces de Ste Maxellende*» de 13h à 18h de St Souplet à Caudry avec les jeunes confirmands.

Dimanche 11 Novembre - Espace Schweitzer

12h30 Repas paroissial

Samedi 17 Novembre - Basilique Ste Maxellende

- 18h Messe en l'honneur de Sainte Maxellende

- 20h Veillée SPECTACLE-CHANT «*Espiègle Espoir*» avec la chorale de Douai «*les Amis de Tous les Enfants du Monde*».

Ce spectacle magnifique, écrit par Gaetan de Courrèges et interprété par «*Les Amis de Tous les Enfants du Monde*», présente le monde actuel vu par des enfants d'aujourd'hui. Durant 1h15, les chanteurs acteurs nous emmèneront dans une grande et belle aventure humaine, mise en musique par José Gurdak et des musiciens de renom.



Entrée Libre - Ce spectacle s'adresse à tout public. Une collecte sera effectuée à l'entracte. L'argent récolté sera versé à une fondation «*Vilanie - Enfants de la rue*» qui vient en aide aux enfants les plus démunis à Manille aux Philippines.



Dimanche 18 Novembre Basilique Ste Maxellende Fête de Sainte Maxellende

- 11h Messe solennelle célébrée par l'Abbé Emmanuel CANART, Vicaire général du diocèse, suivie de la procession vers la chapelle.

- 16h Temps de prière et vénération de la châsse de Sainte Maxellende.

Ouverture de la Chapelle Sainte Maxellende, Rue Locarno du 12 au 17 novembre de 10h à 17h.



Que la fête commence !

Marché de Noël du 19 au 24 décembre 2012

A l'occasion des festivités de fin d'année, la ville de Caudry en partenariat avec l'UCAC, revêt son habit de Noël et vous invite à découvrir le programme exceptionnel et novateur qu'elle vous a réservé cette année pour son traditionnel Marché de Noël.

Dans une ambiance féerique, 18 chalets décorés disposés sur la Place du Général de Gaulle et rue Salengro, devenue temporairement piétonnière, et de nombreux stands à l'intérieur de la salle des fêtes vont vous permettre de dénicher des idées originales de cadeaux, de décoration, des gourmandises pour petits et grands et des produits du terroir à déguster sur place ou à emporter, ainsi qu'une restauration à thème.

Vous allez découvrir la Maison du Père Noël, les nombreuses animations prévues à l'intention des enfants et des adultes, des automates et une exposition de crèches ainsi que bien d'autres animations en salle et de rues. Vous aurez également la possibilité de sillonner notre ville en calèche. Les enfants apercevront peut-être le Père Noël chaudement emmitoufflé dans son manteau rouge et sa précieuse hotte sur le dos, descendre la basilique Sainte Maxellende ou quitter sa maison en déambulant dans le Marché de Noël pour distribuer des friandises.

De quoi s'émerveiller en famille devant la magie de Noël.

Dans le cadre d'une activité ludique récompensée par une surprise, les enfants des écoles pourront également partir à la découverte d'objets insolites dissimulés dans chaque chalet.

Bref, cette année... c'est magique !!

Le programme des festivités sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres 15 jours avant.



**Descente du Père Noël de la Basilique
Promenade en calèches - Animations diverses
Sonorisation du Centre Ville - Acquisition de
nouvelles décorations - Feu d'artifice - Automates
Bonbons - Crèches...**

Pêlê Mêle

« Je vous parle d'un temps
que les moins de vingt ans
ne peuvent pas connaître ... »

LASSERON Raymond



Le 2 Sept. 2012

Hôtel de ville de Caudry
Service Communication

Mes chères - Messieurs :

C'est avec un grand plaisir que
j'ai reçu " Dialogue " que vous
m'avez envoyé.
Je l'ai lu et relu avec intérêt.
Caudry reste cher à mon cœur, c'est
le lieu de ma naissance - de ma
enfance.
J'ai particulièrement apprécié l'article
sur le Parc Bois Thierry -
" Chéry comme on disait alors -
vous habitiez alors Rue St Gall au 26
la dernière maison avant l'entrée du Parc
actuel - L'ai son qui fut cédé
aux Parents de Gastien Bricout.
Par cette occasion trouvez mes
amitiés à Gastien Guy Bricout mon amical
souverain et je lui souhaite la
plus grande réussite de son action pour
la Ville que nous aimons.

[Signature]
le 11-11-2012



Le don au
centre communal d'action sociale
la solidarité locale en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé
de plein droit par le maire de la commune et dirigé par
un conseil d'administration composé d'élus municipaux
et de représentants des associations, est l'institution de
l'action sociale locale par excellence.

aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre
les exclusions...

« 66 % de votre don au CCAS
est déductible d'impôt »

Ses actions de proximité sont directement orientées
vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services
aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées,

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité
publique, nationale et locale peut réellement s'exercer,
de façon pérenne.



Envoyez votre don au CCAS de votre commune ou à la mairie (chèques libellés à l'ordre du Trésor public).

Pharmacies de Garde du samedi

- 27 octobre : pharmacie Centrale
- 03 novembre : pharmacie de la Basilique
- 10 novembre : pharmacie de la Dentelle
- 17 novembre : pharmacie Moreau
- 24 novembre : pharmacie Denoyelle
- 1^{er} décembre : pharmacie de la Dentelle
- 08 décembre : pharmacie de la Basilique
- 15 décembre : pharmacie Moreau
- 22 décembre : pharmacie Denoyelle
- 29 décembre : voir journal



**Établissement
Français du Sang
NORD DE FRANCE**

Un besoin permanent

Lors du don du sang du 14 août dernier, l'Etablissement Français du Sang a pu accueillir au sein de notre commune, 267 volontaires. Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.

- mardi 18 décembre 2012
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Salle des Sports Sautière

Si j'étais Président

par André Noiret - Août 2012

Honneur à nos vice-présidents,
repas de la Saint Fiacre du 02 septembre 2012



Nous fêtons la Saint Fiacre, par un repas pique-nique
Et mettons à l'honneur, deux amis sympathiques
Piliers depuis toujours de notre belle équipe
Jacky, surintendant
Gérard vice-Président

Je dois vous avouer, sans être trop critique
Que je les ai surpris, en discussions comiques
En tout bien tout honneur, débat diplomatique
«Mi je f'rais du changement
Si j'étais Président».



Si j'étais Président, dans la rue Aupicq (que)
Des jardins familiaux, ce s'rait beaucoup plus chic (que)
Tous les jours à 11 heures, c'est l'apéro gratuit (e)
Cela par tous les temps
Si j'étais Président.

Les femmes en mini-jupes, viendront cueillir les fraises
Et même encore bien plus, elles se mettront à l'aise
Pour tous les jardiniers, ce serait mieux qu'un rêve
Ça ferait moins d'absents
Si j'étais Président

Si j'étais Président, y'aurait Mimi Matys (sse)
Qui viendrait dans ses doigts claquer d'un coup magique
Nous retourner la terre, ce s'rait bien plus pratique.
Ça s'rait moins fatigant
Si j'étais Président.

Et pour toutes les pelouses; ce s'rait vraiment moins triste
Y'aurait pleins de moutons, des biquettes et des biques
Non plus besoin de tondre, ce s'rait vraiment plus chic (que)
On aurait plus de temps
Si j'étais Président.

Y'aurait de la musique pour tous les touristes
Qui viendraient visiter même des Amériques
On serait de tous les, jardins vraiment uniques
On parl'rait d'nous tout l'temps.
Si j'étais Président



On n'est pas Présidents, dans cette boutique,
Mais on est là présents, et c'est fantastique
Et dans notre statut très honorifique
On est quand même contents,
Même sans être Présidents.

On a un Président qui est bien sympathique
Et qui dirige bien, depuis l'an 2008 (huite)
Et lui piquer sa place, ce s'rait vraiment pas chic(que)
Faut être intelligent;
... Gardons notre Président.

par le centre d'hébergement
d'urgence et de stabilisation

«Le Trait d'Union»



Le 23 mai dernier, le centre d'hébergement et de stabilisation «Trait d'Union» a commencé une activité jardinage. Pensée dès 2011 par un stagiaire en Congés Individuel Formation et quelques résidents, cette activité est proposée cette année par le Comité Vie Sociale, avec l'aide de l'Association Avenir Jeunes qui a prêté un bout de terrain, rue Boileau dans le Quartier Maupassant.

Ainsi Gaëlle, Stéphane, Thierry M., Cyrille et Henri ont pu préparer la terre pour l'ensemencer. Le 29 mai, Thierry M. et Henri ont repiqué des choux, des salades, des potirons, des concombres, des courgettes et ont semé des haricots verts et jaunes et des radis. Puis, ils ont fait la connaissance d'un jardinier qui leur a donné des plants de pommes de terre.

Henri et Thierry M. sont très assidus tant pour l'arrosage, que le désherbage et la récolte. Gaëlle, Stéphane, Isabelle, Cyrille, Thierry C. y vont de temps à autre pour apporter leur aide.

Différents partenaires sociaux ont visité le jardin le 21 juin lors de la réunion du Conseil de Vie Sociale du « Trait d'Union ». Tous les apprentis jardiniers ont été félicités pour le travail effectué.

Afin d'agrandir la parcelle, l'association Avenir Jeunes a proposé un bout de terrain supplémentaire ce qui a permis à Henri et Thierry M. de planter des poireaux, des betteraves et d'autres radis.

Cette activité met en avant le savoir-faire de chacun et valorise l'estime de soi, la reconnaissance de l'autre, ce qui est important pour un public en grande précarité. D'autre part les hébergés du Trait d'Union sont fiers de ramener et de déguster leur récolte.

Thierry M. et Henry C., résidents au « Trait d'Union »

Naisances

*Puisse la présence
de ce petit ange
transformer votre
existence
et marquer
le début
d'une belle
histoire...*



| | | | |
|------------|---------------------------|------------|------------------------|
| 15/06/2012 | Thalia PINTIAUX | 02/08/2012 | Max CHANARD |
| 22/06/2012 | Téo PICQUET | 02/08/2012 | Yanis LENNE |
| 22/06/2012 | Alicya RICQ | 06/08/2012 | Keilyne HERBIN |
| 23/06/2012 | Joyce RENARD | 06/08/2012 | Sacha NOREILLE |
| 27/06/2012 | Emeline LEPROHON | 11/08/2012 | Tom LEFEBVRE |
| 27/06/2012 | Louane LESSCHAEVE | 12/08/2012 | Timéo HOËLLISHERS |
| 06/07/2012 | Jade RENARD | 14/08/2012 | Nolan NOËL |
| 07/07/2012 | Antoine FONTAINE | 23/08/2012 | Evan DURIEUX |
| 09/07/2012 | Noham DOISY-ROCH | 25/08/2012 | Mathéo DAMEVIN |
| 09/07/2012 | Ella WU | 27/08/2012 | Jade VINIAL |
| 10/07/2012 | Maélie RUSSEL | 28/08/2012 | Ninon LEFEBVRE |
| 14/07/2012 | Lydie MARÉCHALLE | 09/09/2012 | Charlène MOITY |
| 18/07/2012 | Justice BART | 15/09/2012 | Clélia EUSTACHE |
| 23/07/2012 | Jules DECAU | 16/09/2012 | Julie MONNIEZ |
| 23/07/2012 | Raphaël DECAU | 18/09/2012 | Jeanne GUÉRENDEL |
| 24/07/2012 | Noé DESCOUVEMONT | 18/09/2012 | Mélody VANDEWEGHE |
| 24/07/2012 | Gauthier RENARD-CHAMPAGNE | 20/09/2012 | Emma VERKEMPINCK |
| 27/07/2012 | Nathan BARUZIER | 22/09/2012 | Sohan DUJARDIN-DELSART |
| 29/07/2012 | Noémie BOURLET | 22/09/2012 | Sohan VILCOT |
| 29/07/2012 | Alexi DECONINCK | 24/09/2012 | Lilou PROUVEUR |
| 09/07/2012 | Chloé BRACAVAL | 26/09/2012 | Katlyne RODRIGUEZ |

30/06/2012 Sébastien DESCARPENTRIES – Emilie LEFEBVRE
30/06/2012 Nicolas FONTAINE – Marie HORENT
30/06/2012 Aurélien GLANDIER - Delphine AMÉDRO
30/06/2012 Stéphane VASSEUR – Audrey LEGRAND
07/07/2012 Ahmed AÂTMANE – Fatima AHAOUZI
07/07/2012 Jonathan BARRAS - Kathy ALVES TEIXEIRA
07/07/2012 Jonathan GRASSART – Lise TRÉMION
07/07/2012 Jean-Raymond VYERS – Natacha WANESSE
14/07/2012 Thierry LEPRÊTRE - Linda LAMOTTE
21/07/2012 Samir AIT BELOUA – Valérie OBLED
21/07/2012 Pierric DEFONTAINE – Sandra POULAIN
21/07/2012 Alevtyna RIABOKON – Fedra HURIC
21/07/2012 Florian LEFEBVRE – Emmanuelle PLUCHART
28/07/2012 Eric BAUDUIN – Véronique PROUVEUR
28/07/2012 Dimitri DI BARBORA – Gwenaëlle HILLION
28/07/2012 Montassar SASSI – Gwendoline VIGNON
28/07/2012 Michel WANECQUE – Virginie ROBIQUET
04/08/2012 Gratien LOCQUENEUX – Hélène BLAS
04/08/2012 François RODRIGUEZ – Marie GUIDET
11/08/2012 Michaël LAIGLE – Johanna LEDIEU
11/08/2012 Jérôme LIENARD - Nathalie CANONNE
11/08/2012 Michel MATHIEU – Angélique POUILLARD
11/08/2012 Julien PERU - Fanny GRAVEZ
11/08/2012 Marc-Wilfried TIETZ – Fanny HERBIN
18/08/2012 Serge GRASSART – Danièle SKRZYPCZYK
25/08/2012 Ludovic OLIVIER - Stéphanie CAILLAUX
01/09/2012 Stéphane BERTRAND – Anne-Laure CAUCHY
01/09/2012 Jérôme HUSSON – Hélène WATIOTIENNE
08/09/2012 Philippe FOSTIER - Emeline BRISTEN

Mariages

*“Ton Amour est dans ma vie
comme un roseau
dans les bras du vent”*

08/09/2012 Jean-Philippe MASSON – Peggy RENET
08/09/2012 Lorenzo PANCINO – Anne-Sophie VIÉVILLE
08/09/2012 Cyril TISON - Sabrina GONÇALVES
15/09/2012 Julien HAVRET – Christelle LAGARDE
15/09/2012 Michel JACQUEMIN – Martine PROY
15/09/2012 David VASSEUR – Sylvie PANTIGNY
29/09/2012 Julien AYALA – Virginie WANECQUE
29/09/2012 Xavier TRENTESAUX – Aurore MOULIN

Décès

15/06/2012 Marc LECLERCQ, 61 ans
16/06/2012 Jean-Marie GLACET, 54 ans
19/06/2012 Anne-Marie KAESTLIN épouse BOUILLON, 81 ans
19/06/2012 Eliane LEMAIRE épouse VAN DAMME, 82 ans
23/06/2012 Marcelle CAUCHY veuve DUBOIS, 99 ans
27/06/2012 Yvette DUPOISSON veuve THIEULEUX, 82 ans
03/07/2012 Eric BRUYÈRE, 57 ans
04/07/2012 Françoise CHÉRON veuve LAMOT, 89 ans
05/07/2012 Félix BAZIN, 84 ans
11/07/2012 Gérard BOURSIER, 74 ans
11/07/2012 André DENHEZ, 67 ans
17/07/2012 Bertrand FOSTIER, 51 ans
24/07/2012 Léone RENNE veuve LENGREND, 86 ans
25/07/2012 Steeve HÉLIN, 29 ans
27/07/2012 Paul JACQMIN, 82 ans
06/08/2012 Hélène BRIDE divorcée MONNIER, 91 ans
07/08/2012 Jacqueline PLEZ veuve BEAUVILLAIN, 84 ans
09/08/2012 Geneviève DELAYE veuve HAPPE, 79 ans
10/08/2012 Thérèse DELHAY, 79 ans
12/08/2012 Yves DOMISE, 72 ans
14/08/2012 Rolande COURBET épouse AFCHAIN, 92 ans
14/08/2012 Marguerite DANQUIGNY veuve LÉGER, 84 ans
17/08/2012 Fernande COLEAU épouse ETHUIN, 85 ans

19/08/2012 Thierry BLAS, 51 ans
19/08/2012 Henri BROYON, 53 ans
25/08/2012 Marie-Thérèse CHWALISZEWSKI veuve PIENIEZNY, 80 ans
26/08/2012 Martine JOLY, 49 ans
27/08/2012 Roger WODISKA, 86 ans
29/08/2012 Jean GABET, 90 ans
30/08/2012 Gilbert MOLLET, 67 ans
31/08/2012 Henri GOBRON, 86 ans
01/09/2012 André WALKOWICZ, 74 ans
03/09/2012 Camille JOVENIN, 80 ans
09/09/2012 Julien DEBUT, 36 ans
11/09/2012 Raymond HERBIN, 77 ans
12/09/2012 Doris BÉTHERMAT, 27 ans
12/09/2012 Ethan BÉTHERMAT, 6 ans
12/09/2012 Florian NOËL, 4 ans
14/09/2012 Suzanne FONTAINE veuve BEN EL HANDI, 88 ans
16/09/2012 Michel HAY, 52 ans
17/09/2012 Albert MASSET, 73 ans
18/09/2012 Marcelle GOURGUECHON veuve POINTIER, 87 ans
19/09/2012 Katarzyna ZDEB divorcée IGRAS, 65 ans
22/09/2012 Gérard MÉLY, 70 ans
24/09/2012 Simonne CAILLAUX veuve STOCLET, 93 ans
28/09/2012 Jean CAVROT, 86 ans
28/09/2012 Micheline LARGILLIÈRE veuve BANCOURT, 83 ans
28/09/2012 Denise PLEZ veuve DEUDON, 93 ans
30/09/2012 Christiane JOZAN, 91 ans
03/10/2012 Rose VIÉVILLE veuve CLÉMENT, 89 ans

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924

Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
7 jours / 7 et 24h / 24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 85 03 32
email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr



4^{ème} Soirée
d'Inatoire

Ambiance

vinta sinté

Jazz Manouche

sam. 27 octobre 2012
19h30



Espace
Schweitzer

20, av. Jules Guesde

CAUDRY

en concert

Entrée 12 €uros hors boisson

Réservations à L'Office de Tourisme*

et auprès des membres du Lions Club



LIONS
Club Le Cateau - Caudry